|  |
| --- |
| Monique de Sèvesociologue, professionnelle du tutorat, TELUQHiver 1988“Pour une mise à jourdes caractéristiquesde l’emploi fémininde 1961 à 1986.”**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole, Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html) dans Les Classiques des sciences sociales :

<http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html>

à partir du texte de :

Monique de Sève

***“Pour une mise à jour des caractéristiques de l’emploi féminin de 1961 à 1986.”***

In revue **Interventions sociales *pour une alternative sociale***, pp. 59-101. Montréal : Revue ***Interventions économiques*** *pour une alternative sociale,* no 20-21, hiver 1988, 316 pp. Numéro intitulé : “**FEMMES ET ÉCONOMIE**.”

 Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure à l’École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél : 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 30 mars 2022 à Chicoutimi, Québec.



Monique de Sève

sociologue, professionnelle du tutorat, TELUQ

***“Pour une mise à jour des caractéristiques
de l’emploi féminin de 1961 à 1986.”***



In revue **Interventions sociales *pour une alternative sociale***, pp. 59-101. Montréal : Revue ***Interventions économiques*** *pour une alternative sociale,* no 20-21, hiver 1988, 316 pp. Numéro intitulé : “**FEMMES ET ÉCONOMIE**.”

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[59]

**Interventions économiques***pour une alternative sociale*

**No 20-21**

**FEMMES ET ÉCONOMIE
PREMIÈRE PARTIE**Travail salarié et travail domestique

“Pour une mise à jour
des caractéristiques de l’emploi féminin
de 1961 à 1986.”

Monique de SÈVE

Des femmes surreprésentées dans les emplois de bureau, d'autres serveuses plutôt que pompiers ou encore techniciennes plutôt que professionnelles, des femmes présentes dans le commerce de détail et d'autres, encore marginalisées dans les transports et communications, enfin des femmes cadres, mais surtout dans des activités économiques composées d'une main-d'oeuvre subalterne à prédominance féminine : ne serait-ce que par ces quelques observations, le constat de la participation croissante des femmes au marché du travail mérite d'être relativisé, sinon d'être reconsidéré à la lumière de l'examen de leur répartition sur le marché du travail. L’objet de cet article vise à faire le point sur cette question en abordant les caractéristiques du travail salarié féminin et l’évolution qu'il a connu dans les occupations tertiaires sur le marché québécois et canadien du travail, et ce, depuis le début des années soixante jusqu'à nos jours. [[1]](#footnote-1)

[60]

\*
\* \*

Cet article a pour objet de mettre en lumière les caractéristiques de l'emploi féminin et de son évolution dans les grands groupes professionnels tertiaires, au Québec et au Canada, au cours de la période 1961 à 1986. Mais avant de dresser le portrait de la répartition de l'emploi tertiaire féminin, nous présentons trois approches particulières, qu'une analyse du travail salarié féminin dans les sociétés capitalistes avancées nous a permis de retenir et à partir desquelles notre problématique sur cette question s’articule.

DÉMARCHE ANALYTIQUE :
QUELQUES POINTS DE REPÈRE.

Notre problématique sur la question de l'emploi féminin s'articule autour de trois approches spécifiques du travail des femmes dans les sociétés capitalistes avancées. La première, centrée sur la recherche des causes de l'accessibilité croissante des femmes au marché du travail, depuis le début du siècle, met l'emphase sur une série de facteurs isolés considérés comme une conséquence logique du développement du système socio-politico-économique [[2]](#footnote-2). La seconde approche renvoie à l’analyse des mutations dans le fonctionnement du marché de l'emploi [[3]](#footnote-3). Enfin, la troisième approche concerne ce qu'il est permis d'appeler la problématique de l'articulation du travail salarié et du travail domestique. Elle comporte plusieurs aspects faisant l'objet d'une nouvelle théorisation dans les analyses consacrées aux rapports sociaux de sexes [[4]](#footnote-4).

La première approche, tout en nous fournissant une explication cohérente de l'évolution de la place des femmes sur le marché du travail en considérant par exemple tous les segments constitutifs de la société globale (structure économique, culture, évolution des mentalités et des modes de vie, données [61] démographiques, scolarisation, etc.) peut toutefois être critiquée par ce qu'elle laisse dans l'ombre dans la formulation des causes dites explicatives. Comment expliquer par exemple que les femmes se retrouvent en plus grand nombre dans des emplois précaires ? Comment expliquer par le fait même que des occupations de type service ou à caractère domestique incombent à une majorité d'entre elles ? Comment rendre compte par ailleurs de la non reconnaissance de leurs qualifications professionnelles dans plusieurs types d'occupations et par voie de conséquence de leur position subordonnée dans les hiérarchies des entreprises ? À notre avis, l’analyse du système d'emploi en fonction de diverses périodes marquant le développement du système économique, notamment les périodes de crise économique des années 1970 et 1980, nous fournit des outils d'analyse plus justes pour comprendre la spécificité des formes d'exploitation de la force de travail des femmes. Quant à la problématique de l'articulation du travail salarié et du travail domestique, elle propose de considérer l'interpénétration, voire plus précisément l'articulation entre les structures relevant des sphères productive (production économique) et reproductive (production domestique) dans l'explication des places et des conditions des femmes sur le marché du travail. Une logique commune régissant les structures productives et les structures familiales, à savoir la division sexuelle du travail, attribue aux femmes comme aux hommes leur place spécifique dans la production sociale [[5]](#footnote-5). Aussi, l'analyse tourne-t-elle vers la situation différenciée des femmes et des hommes par rapport à des objets précis (secteurs d’emplois, salaires, famille, etc.) [[6]](#footnote-6).

Dans notre tentative de voir plus clairement ce que recouvrent ces différentes approches, nous avons donc choisi de les considérer distinctement. Cette démarche analytique nous semble la plus constructive pour cerner à la fois les principaux facteurs de la croissance de la participation des femmes au marché du travail, la spécificité de leur intégration à celui-ci (voire les diverses formes de gestion de leur force de travail), ainsi que les éléments caractéristiques de leur emploi. Procédant de cette manière, nous serons mieux en mesure par la suite, de mettre en relief à partir des données de Statistique Canada, le portrait de la répartition de la main-d'œuvre féminine dans les grands groupes professionnels tertiaires, au Québec et au Canada, et ce, de 1961 à 1986.

Mais, nous devons préciser que si la mise à jour d'une variété d'aspects apportant une explication sur les particularités de l’emploi salarié féminin — tant au niveau de son évolution que sur ses caractéristiques propres — résume [62] l'objectif principal guidant l'ensemble des approches présentées dans ce texte, ces dernières n'ont pas été toutes reconsidérées systématiquement dans l'analyse des données statistiques de la répartition de la main-d'œuvre féminine. Ainsi, bien que nous ayons attaché une certaine importance aux emplois précaires et à temps partiel dans lesquels se retrouvent de nombreuses femmes de nos jours, l'état de situation de la place des femmes sur le marché québécois et canadien du travail, de 1961 à 1986, concerne seulement la population active féminine travaillant à temps plein. En fait, l'apport le plus substantiel de notre analyse statistique a trouvé un écho dans certaines recherches menées ces dernières années sur l'articulation du travail salarié et du travail domestique. En exposant les grandes lignes de cette approche, qui précède l'état de situation de la répartition de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail, nous avons voulu effectuer une démarche d'analyse exploratoire pour tenter de considérer nos données statistiques à la lumière de certains éléments de cette problématique, une démarche, précisons-le, qui méritera certainement d'être éclaircie encore davantage. La problématique de l'articulation du travail salarié et du travail domestique est un courant d'analyse critique dont les propositions dernières nous sont apparues fort intéressantes pour observer et analyser d'une nouvelle manière l'évolution de l’emploi salarié féminin. Par le fait même, elle peut nous amener à comprendre comment les deux ensembles sexuels orientent leur vie professionnelle en relation avec la gestion de leur vie familiale et comment en conséquence des inter-influences à ce niveau peuvent s’avérer très déterminantes pour observer leur place et leur condition sur le marché du travail. De là réside toute son importance, particulièrement dans le contexte actuel qui nous permet déjà d'appréhender certaines transformations relatives de la condition et de la place des femmes en emploi, comme dans la sphère reproductive même.

Les causes de la croissance de la participation des femmes
au marché du travail : une première approche

Au cours des quarante dernières années, la population active de sexe féminin n'a cessé d'augmenter. Nous retrouvons dans cette affirmation le constat général d’un ensemble d'études consacrées spécifiquement à la situation des femmes sur le marché du travail [[7]](#footnote-7). Parmi les facteurs explicatifs de l'augmentation des effectifs [63] féminins, ces analyses mettent tout d'abord l'emphase sur le second conflit mondial, ce dernier contribuant grandement à l'accélération de l'entrée des femmes sur le marché du travail. Entre 1941 et 1951, les nombreux emplois de bureau laissés vacants par l'affectation de la main-d’œuvre masculine au service militaire et les possibilités nouvelles d'emploi qui s'ensuivent pour les jeunes filles affectées traditionnellement au service domestique rendent compte de la croissance de la population active féminine [[8]](#footnote-8). Du reste, une part importante de l'accroissement numérique des femmes sur le marché du travail, au début de la décennie 1980 est imputable à l'explosion des naissances survenues à la suite de la deuxième guerre mondiale [[9]](#footnote-9).

Mais c’est aussi suite au second conflit mondial, que le secteur tertiaire prenant de l'ampleur [[10]](#footnote-10) active par le fait même la création de nombreux emplois [64] offerts à la main-d'œuvre féminine. En outre, la mise en œuvre des politiques d'inspiration keynésienne à partir du second conflit mondial a eu un effet direct dans l'augmentation des dépenses publiques des secteurs sociaux et de l’éducation. Dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l’administration par exemple, la croissance de l'emploi a été remarquable. Des fonctions telles le soin des malades, des handicapés, des personnes âgées et l'éducation exercées autrefois dans le cadre familial se transforment en emplois et seront détenus en majorité par les femmes. Au tournant des années cinquante, ces dernières seront aussi majoritaires dans les emplois de bureau.

Dans l'explication de la croissance de la population active féminine, des études récentes considèrent aussi le statut marital comme facteur explicatif dans la décision de certaines femmes d’entreprendre ou non une carrière professionnelle. Par exemple, en 1945, on dénombrait seulement 10% de femmes mariées dans la population active canadienne, taux passant à 60% en 1975 [[11]](#footnote-11). Selon une étude du Conseil économique du Canada, l'intégration au marché du travail de femmes mariées avec la responsabilité de jeunes enfants, est souvent liée à l'instruction : ...les femmes plus instruites ont tendance à manifester plus d’intérêt à l’égard du travail extérieur [[12]](#footnote-12). Mais la modification dans les attitudes face au partage du temps consacré à la fondation d'une famille est consécutive également à l'adoption de méthodes plus efficaces de régulation des naissances. De même, la disparition progressive des obstacles moraux et sociaux à l'emploi des femmes n'a pas été sans effet dans leur intégration au marché du travail. Précisons toutefois que même si des auteurs affirment que la croissance du taux d'activité des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire peut laisser croire que les responsabilités familiales freinent moins qu'auparavant l'entrée ou le retour des femmes sur le marché du travail, il semble que les femmes sans enfant en bas âge forment la catégorie ayant contribué davantage à l’augmentation du nombre total d'effectifs féminins sur le marché du travail [[13]](#footnote-13). [65] Un article publié récemment sur la répartition de la population active canadienne, au cours de la période 1981 à 1986, mentionnait cependant que ...la proportion de femmes qui ont des enfants et qui travaillent est plus grande que celle des femmes qui n'en n'ont pas [[14]](#footnote-14).

Enfin, dans l'explication de la croissance du travail salarié féminin, s’inclut également l'évolution des technologies ménagères, créant des substituts à la production domestique. Toutefois, cette dernière explication mérite d’être considérée avec une certaine prudence. Des études signalent en effet que les technologies domestiques n'ont pas véritablement réduit le temps consacré à la production domestique et qu'elles ont provoqué au contraire l'émergence de nouvelles tâches [[15]](#footnote-15). Une certaine suspicion prévaut donc quant à l'impact de l'évolution des technologies ménagères sur la croissance du travail salarié féminin.

Par ailleurs, d'autres études retiennent aussi comme facteurs de croissance du nombre de femmes sur le marché du travail, la réduction de la semaine et de la journée de travail, la mise en marché de repas préparés et de vêtements d'entretien facile, de même que l'augmentation du coût de la vie et la recherche par les femmes d'une plus grande autonomie financière. Ces facteurs directement liés au développement de la société et aux nouveaux besoins engendrés par cette dernière viennent s'ajouter aux transformations des statuts familiaux mêmes : qu'il s'agisse de la hausse des taux de séparation et de divorce, de l'augmentation des familles monoparentales et des pratiques de garde partagée.

L'intégration des femmes (comme des jeunes également) au marché du travail reste de même étroitement associée à la retraite anticipée prise par davantage de travailleurs et en conséquence à la diminution du taux d’activité des homme âgés de 55 ans et plus. Notons de plus un accroissement appréciable de l’emploi féminin dans diverses branches d'activité économique, telles que le travail administratif, les services et les loisirs, de même que dans une variété d'occupations du tertiaire (l'enseignement et le nursing en sont des exemples), et ce, parallèlement à une baisse marquée de l'emploi dans des domaines réservés [66] traditionnellement aux hommes, que ce soit dans l'agriculture, la pêche, les forêts ou encore dans les mines [[16]](#footnote-16).

Par ailleurs, cette vaste structure organisationnelle qu'est le marché du travail, se compose d’une multitude d'entreprises s’appropriant elles-mêmes des méthodes d'organisation du travail fonctionnant sur une base hiérarchisée. Or, dans ces entreprises, les femmes occupent, selon l'opinion de plusieurs auteur-e-s (Bouillaguet-Bemard, Gauvin), une position déterminée loin d'être sans lien avec les modalités mêmes du fonctionnement du système d’emploi. De même, la position des femmes en emploi s'articule à leur rôle et à leur place au sein de la famille, mais aussi à l'emploi même du conjoint (Barrère-Maurisson, Battagliola-Bedos, etc.). Les deuxième et troisième approches dont nous traiterons maintenant visent à cerner les caractéristiques de l'emploi féminin par rapport à la division sexuelle du travail.

Les mutations dans le fonctionnement du système d'emploi :
une deuxième approche

(L'analyse des transformations propres du système productif (industrialisation, crise économique, guerres, développement des activités tertiaires) révèlent l’importance des variations des taux d’activité des femmes au cours de la première moitié de ce siècle. Selon les tangentes prises par l’évolution du système économique, les employeurs profitaient de cette malléabilité et de cette disponibilité associée à la force de travail des femmes, soit pour les exclure, soit pour les intégrer au marché du travail. En effet, une fois intégrées au marché du travail, elles pouvaient être "désalarisées" à n'importe quel moment. Historiquement, ce rejet s'inscrivit dans un vaste mouvement de "désalarisation" touchant à la fois les manufactures et les industries, mais aussi les foyers mêmes où elles étaient affectées aux emplois de domestiques [[17]](#footnote-17). Les mouvements [67] d'entrées et de sorties d’activité des femmes constituaient dès lors un élément de flexibilité dans le fonctionnement du système d'emploi.

Cependant, depuis le début des années soixante, dans la plupart des sociétés occidentales, avec la rapidité de l'extension des activités tertiaires qui se poursuit toujours depuis la fin du second conflit mondial, la "salarisation" massive du travail des femmes et leur maintien en emploi sur une base permanente constituent les deux traits caractéristiques de cette population [[18]](#footnote-18). Non seulement les femmes entrent-elles de plus en plus sur le marché du travail, mais elles sont moins nombreuses à interrompre leur activité.

En outre, comme le spécifient Patricia Bouillaguet-Bernard et Annie Gauvin, La crise [ouverte depuis le début des années 1970] introduit une rupture avec le mode antérieur de fonctionnement du marché de l'emploi" En effet, on a noté une absence de flexion conjoncturelle de l'activité des femmes, de même que... des transformations dans le fonctionnement du système d'emploi et dans les conditions d'usage des différentes catégories de main-d'oeuvre (Bouillaguet-Bernard, Gauvin, 1986 : 105-107-127). Ces transformations se traduisent globalement par la diffusion de nouvelles normes d'emploi. Elles se manifestent particulièrement, depuis la récession de ces dernières années, par ...l'extension de plus en plus affirmée, au sein du travail salarié de formes d'emploi représentant plus de flexibilité et de précarité (*Ibid*: 136).

Ainsi donc, malgré la "salarisation" massive des femmes, leur place spécifique en emploi sera loin d'être remise en cause puisque l'utilisation de leur force de travail est privilégiée par la diffusion de ces nouvelles normes d'emploi. Concernant l'agencement de ces dernières, une étude canadienne a pu démontrer par ailleurs, qu'il ne correspond pas nécessairement aux attentes des femmes. Ainsi, le "temps partiel involontaire" touchait 26% des employées de bureau et des vendeuses, de même que 33% des femmes dans les occupations de services, en 1985, dans l’ensemble du Canada [[19]](#footnote-19). Dans de nombreux pays industrialisés, [68] notamment en France, comme le mentionnent Bouillaguet-Bernard et Gauvin, ces nouvelles normes se manifestent non seulement par le développement des licenciements et de formes d'emplois particulières (contrats à durée déterminée, emplois temporaires, travail à temps partiel), mais aussi par l'intensification du flux de passage par le chômage, de même que par l'adoption de politiques discriminatoires à l’égard de la main-d'œuvre féminine (stratégies en matière de sélection, de recrutement, de promotion et de gestion de la main-d'œuvre, etc.) (*Ibid.*: 114-121) [[20]](#footnote-20). À la lumière de ces diverses constatations, les caractéristiques de la situation sociale des femmes, ou en d'autres mots de la division sexuelle du travail, semblent faire partie d'un ensemble de préoccupations liées à l'application de normes d'emploi spécifiques par les employeurs. De fait, que ce soit au niveau des conditions de travail ou des salaires, des différences sont aussi très perceptibles entre les femmes et les hommes. À titre d’exemples, trois activités, l’habillement, la bonneterie et le cuir, regroupent la moitié des femmes faiblement rémunérées de l'ensemble des branches du milieu industriel québécois [[21]](#footnote-21).

Le travail salarié féminin
à l'image de la division sexuelle du travail
dans la production domestique : une troisième approche

Considérer l'inscription sexuée des individus dans la société en prenant comme point de départ simultanément les deux sphères (productive et reproductive), c'est-à-dire ensemble et en même temps la position des femmes et des hommes dans le travail et dans la famille, de même que l'articulation de leurs champs de pratique divers, constitue l'axe central de la problématique des rapports sociaux de sexes. Certaines thèses particulières à l’approche sur l’articulation du travail salarié et du travail domestique présentées maintenant s’inscrivent d'emblée dans le champ analytique des rapports sociaux de sexes. Mais nous avons inclus aussi dans cette approche certaines propositions théoriques qui n'appartiennent pas nécessairement à la problématique des rapports sociaux de sexes, mais qui constituent, selon nous, un apport certain à la compréhension des particularités [69] propres de la division sexuelle du travail. Aussi, nous caractériserons plus spécifiquement de la manière suivante l'approche sur l’articulation du travail salarié et du travail domestique dont nous parlons maintenant.

Cette approche établit une relation entre la spécificité de l'emploi salarié féminin et la division sexuelle du travail propre à la sphère reproductive. Plus précisément, elle opère une relation, entre la situation sociale des femmes, telle que définie dans la sphère domestique et les caractéristiques de leurs occupations dans la sphère économique. Elle nous permet de comprendre comment la structuration concomitante de l'organisation de l'espace domestique et de l'espace social global soutienne l’identification des femmes aux tâches domestiques. Elle nous permet d'observer par le fait même que c'est sur la base d'une réciprocité entre identité sociale et orientation professionnelle (deux composantes en interrelation continuelle) que se structure le cadre de vie de la majorité des femmes. Le marché de l’emploi se structure lui-même en fonction de leurs caractéristiques sociales, ces dernières considérées non seulement au niveau des possibilités qu'offrent les femmes dans leur malléabilité et leur disponibilité, mais aussi au niveau des formes d'activités domestiques qu'il leur incombe d’exercer fréquemment

Cycle de vie familiale
et trajectoires professionnelles
des femmes et des hommes

Des chercheures féministes apportent un éclairage intéressant sur les particularités des caractéristiques de la division sexuelle du travail en abordant à la fois l'organisation du cycle de vie familiale des femmes et des hommes, de même que leurs trajectoires professionnelles propres. Ainsi, Marie-Agnès Barrère-Maurisson et Françoise Battagliola-Bedos [[22]](#footnote-22) nous font part d'une approche ayant retenu l'intérêt dans les études du rapport des femmes, et dans une moindre mesure, des hommes, au travail. Il s'agit du "temps", le temps chronologique de la vie, ou en d'autres mots, le temps biographique. Dans ces analyses interviennent donc divers événements marquant le cycle de vie des femmes, à savoir : la formation scolaire, le premier emploi, le mariage, les naissances successives et enfin, l’adolescence des enfants. Les auteures, observant les activités féminines à la lumière de cette démarche scientifique, proposent donc de les considérer plus spécifiquement encore dans le rapport social dans lequel elles s'inscrivent, à savoir la famille [[23]](#footnote-23). Barrère-Maurisson et Battagliola-Bedos [70] insistent sur la double spécificité du rapport social que constitue la famille ; comme temps d'une part (soit du point de vue de la vie familiale) et comme lieu d'autre part (soit sur le plan des rapports entre conjoints et des rapports entre parents et enfants) (*Ibid*: 121-122).

Comme nous le mentionnons antérieurement, dans la plupart des sociétés occidentales, les femmes, à partir des années soixante, sont moins nombreuses à quitter le marché du travail. Barrère-Maurisson et Battagliola-Bedos analysent néanmoins les causes des ruptures se manifestant parfois sur le marché du travail chez les femmes. Par le fait même, leurs travaux les amènent à expliquer comment en définitive ces dernières en viennent à se définir continuellement par leurs fonctions domestiques ou encore par leur place au sein de la famille. Le concept de "cycle familial" qu'introduisent les auteures dans leur analyse pour aborder le rapport des femmes au travail leur permet de cerner les caractéristiques des démarches professionnelles des deux ensembles sexuels et en conséquence les ruptures marquant ces dernières.

Prenant appui sur l'analyse des caractéristiques de l’emploi féminin, en France, elles mentionnent que le rapport des femmes au travail... *évolue suivant le temps chronologique de la vie des femmes, d'une part en liaison avec la vie professionnelle du conjoint et d'autre part en fonction de l'évolution de la répartition des rôles au cours du cycle de vie familiale* (*Ibid*: 124). Par exemple, chez les hommes des causes d'ordre professionnel (chômage ou accident du travail) justifient leurs ruptures d'activité. Alors que chez les femmes, ces causes sont plutôt intra-familiales (mariage, déménagement, naissances ou situation du mari). Pour discuter des comportements qu'adoptent les femmes et les hommes en considérant à la fois le cycle de vie familiale et leurs activités professionnelles, Barrère-Maurisson et Battagliola-Bedos ajoutent une autre notion dans leur analyse, qu’elles appellent *stratégie familiale*: les stratégies qui se forment et se transforment en fonction des événements constitutifs de la vie quotidienne. Elles recouvrent "*la division du travail entre les membres du couple et les rôles qui en découlent, déterminent qui va travailler à l'extérieur du cadre familial*". De telles stratégies fixent en conséquence les mouvements d’entrée et de sortie des femmes sur le marché du travail et sont mises en place dès le mariage.

D'autres recherches développées en France, sur le thème précis du travail des femmes, dont parlent Chaudron et al., s’inscrivent dans une perspective analogue. Insistant sur les diverses étapes du cycle de vie des femmes, ces études malgré quelques remarques critiques des auteures à leur endroit, conservent à notre avis une très grande importance pour observer les facteurs à l'origine de [71] l’infériorisation des femmes dans la société [[24]](#footnote-24). Une relation directe est établie entre les périodes de naissance et d'élevage des enfants, les activités domestiques régulières et la rupture dans la vie professionnelle de certaines d'entre elles, devenue discontinue. Ces ruptures expliqueraient ainsi non seulement les caractéristiques des tâches qu'elles détiennent sur le marché du travail (ménage, soins divers, éducation), mais aussi les obstacles qui se posent à leur mobilité professionnelle au sein des entreprises, voire à leur possibilité d'obtenir une promotion.

Une certaine correspondance peut donc être établie entre les postes de travail réservés aux femmes et leur situation sociale spécifique. Leurs occupations temporaires et sans qualification sur le marché du travail, signalent Barrère-Maurisson et Battagliola-Bedos entame un processus déqualifiant à long terme (1984 : 125). Les recherches dont parlent Chaudron et al., signifient pour leur part, que pour de nombreuses femmes toute activité professionnelle "continue" est exclue ... *parce qu'incompatible avec les charges familiales. C'est pourquoi, elles se dirigent "préférentiellement vers le travail à domicile, le travail intérimaire et le travail à temps partiel*" (Chaudron et al., 1984 : 176). En fait, l'analyse de l'articulation du travail salarié et du travail domestique conduit à démystifier *le salaire d'appoint* que sont supposées aller chercher les femmes sur le marché de l'emploi. Il n'y a pas en fait une juste répartition des tâches entre les femmes et les hommes et l'utilisation d'une main-d'œuvre féminine dans des situations d’emploi données est essentielle au maintien du système capitaliste. Comme le soulignent par ailleurs, Chabaud-Rytcher et al., les femmes ont été également intégrées professionnellement dans le salariat et en ce sens ...*leur situation n'est pas symétrique, ou complémentaire, à celle des hommes dans la division du travail entre les sexes*[[25]](#footnote-25). De même, leur rôle ne peut se réduire à assurer l'équilibre du ménage afin que le niveau de vie de leur famille soit plus élevé.

D’autres auteures présentent comme une conséquence presqu'inévitable l'exécution par des femmes de travaux déqualifiant, étant donné qu’elles sont confinées à la réalisation d'un travail gratuit dans la sphère domestique. Ainsi, Benston fait-elle un lien direct entre le travail gratuit des femmes d'une part, et leur situation sur le marché du travail d'autre part. "Les femmes qui font ce [72] travail sans valeur ne peuvent s'attendre à valoir autant que les hommes qui travaillent pour de l’argent. Rappelons d’ailleurs que selon cette auteure, la base économique du statut inférieur des femmes est à rechercher justement au niveau des activités liées à la maison et à la famille, lieux où elles sont responsables, en tant que groupe, de la production de valeurs d'usage. Selon Andrée Michel par ailleurs, *la dévalorisation du statut des femmes dans l'économie* a pour cause l'élimination des indicateurs économiques de la production domestique, cette dernière étant perçue dès lors comme une activité inférieure [[26]](#footnote-26).

L'approche sur l'articulation du travail salarié et du travail domestique reste fort pertinente pour l'étude de la situation sociale des femmes québécoises. En dépit d'une baisse remarquée des naissances au Québec, les rapports de sexes n'ont pas subi de profondes transformations. Que ce soit dans la sphère productive ou reproductive, femmes et hommes ont toujours un rôle bien défini, perceptible à travers une division des tâches très circonscrite. Dans la connaissance des spécificités du travail salarié féminin, il faut chercher à comprendre les causes de l’infériorisation sociale des femmes en prenant comme point de repère immédiat l’analyse du travail domestique féminin. Dans le même ordre d'idées, la rémunération des femmes en emploi pourra être observée à la lumière de cette analyse.

La reproduction des genres traditionnels
au sein des entreprises :
l'exemple de l'Institution hospitalière

Pour bien mettre en évidence les places et les conditions des femmes sur le marché du travail, l'analyse doit absolument être située historiquement. Comme nous avons pu l’observer, nous retrouvons une tentative en ce sens dans la première approche présentée antérieurement : l’augmentation du travail salarié féminin étant considérée par rapport à des périodes données du développement économique, notamment par rapport à la guerre et à la croissance des activités tertiaires. Cependant, si nous adoptons la thèse de "l'autonomie relative" de la sphère productive, et donc, de sa nécessaire interpénétration avec la sphère reproductive, nous constatons qu'historiquement le travail salarié féminin s'institue également dans le développement et dans le prolongement des activités de type domestique. Dans la sphère reproductive, des fonctions socialement invisibles incombent aux femmes. Que l'on songe aux tâches d'entretien de l'espace domestique, aux fonctions de maternage, de soins et de services à autrui (hommes, éducation des enfants, vieillards, malades, handicapés). Leur force de procréation se pose ainsi comme un élément déterminant dans leur confinement à [73] la sphère domestique. Dans la sphère productive même, leurs fonctions restent tout aussi cachées et invisibles. N'occupant pas les postes de travail clés dans l'économie, à savoir les postes d’encadrement et de maîtrise, elles se retrouvent plutôt dans les occupations subalternes de type service assimilables à leurs fonctions immédiates au sein même de la famille [[27]](#footnote-27). À l'inverse des tâches réservées à la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail, la grande majorité des fonctions des hommes restent très visibles. Elles visent à transformer la nature (construction de bâtiments et de barrages par exemple, etc.) et impriment, comme nous l'explique Monique Haicault, leurs signes dans l'écosystème (Haicault, 1980 : 46). En outre, dans de nombreuses entreprises, les hommes détiennent la majorité des positions stratégiques, grâce auxquelles ils exercent leur pouvoir d'autorité. Dans la sphère reproductive, toujours à l'image opposée des fonctions féminines, les tâches masculines, que ce soient les fonctions de l’entretien mécanique ou encore du bricolage, se caractérisent en se limitant dans le temps et l'espace tout en étant ponctuelles et non répétitives (Haicault, 1980).

L'institution hospitalière, comme en témoigne l'étude de Dominique Gaucher [[28]](#footnote-28), constitue un exemple révélateur de la reproduction des genres traditionnels. Dans sa recherche, l'auteure met en relief les trois formes particulières du mode d'organisation du travail de cette entreprise : d'abord "la reproduction de la dominance masculine au sommet", puis le plafonnement des femmes au niveau technique et finalement le clivage à chaque palier de qualification. En outre, l'analyse de l'organisation du travail en milieu hospitalier permet d'observer une scission au niveau des occupations de grand prestige. La médecine apparaît essentiellement sous un visage masculin. Gaucher précise d'ailleurs : *le sommet du savoir, même dans ces domaines, répond à la logique qui favorise les hommes dans l'accès à l'éducation et au marché du travail*... (Gaucher, 1983 : 66). Le travail se divise entre les fonctions typiquement féminines dans les domaines de la physiothérapie, de l'ergothérapie et du travail social (savoirs reliés au corps de même qu'au vécu des individus) et finalement des techniques biologiques, diététiques et sociales. La division du travail dans l'établissement hospitalier concerne aussi les tâches fréquemment qualifiées d’émotionnelles (l'amour, empathie, la compréhension, la sollicitude, etc.) : il s’agit tout aussi bien de compétences féminines relevant du rôle de la mère, d'épouse et de ménagère (Gaucher, 1983 : 66).

L’analyse de Gaucher permet ainsi d’observer clairement comment la division du travail dans la sphère salariée se calque sur la division sexuelle des tâches au sein de la famille. Du reste, des mécanismes de hiérarchisation seraient [74] manifestes au sein des entreprises partout où un travail trouve son référent presqu'identique dans l'univers domestique (c’est-à-dire dans toute entreprise où le contenu des tâches salariées est assimilable aux fonctions domestiques).

LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ QUÉBÉCOIS ET CANADIEN DU TRAVAIL,
DE 1961 À 1986 : UN ÉTAT DE LA SITUATION

Nous constatons à l'examen de la sphère productive que les femmes œuvrent massivement dans le secteur tertiaire, que la majorité d'entre elles se concentre dans les emplois de bureau (les secrétaires et les sténographes, rappelons-le, arrivaient, en 1981, au premier rang des dix principales professions de femmes) [[29]](#footnote-29). Les mêmes activités de travail, (c'est-à-dire les activités reliées aux institutions de la reproduction (écoles, hôpitaux, cliniques spécialisées) et aux services divers (entretien ménager), à partir desquelles s'opère une sorte de symbiose avec la sphère domestique regroupent une main-d'oeuvre où la concentration des effectifs féminins atteint les plus hauts taux : enseignantes à l'école maternelle, ou encore à l'école primaire, infirmières, techniciennes, serveuses, coiffeuses, femmes de ménage, etc. On assiste donc au croisement suivant : travail domestique articulé à des activités économiques types, dans lesquelles un plus grand nombre de femmes y œuvre par surcroît sur le marché de l’emploi. Ce n'est là certes qu'un exposé très succinct de leur situation sociale, mais il tente de rendre compte des principaux éléments de la problématique fondée sur l'articulation du travail salarié et du travail domestique.

Afin de mieux cerner la place des femmes sur le marché du travail, nous présentons maintenant le portrait général de leur répartition au sein des grands groupes professionnels tertiaires dans les diverses activités économiques, au Québec et dans l'ensemble du Canada, pour la période couvrant les années 1961 à 1986. Notre analyse qui se veut au départ d’un caractère très général, s'intéresse donc particulièrement aux tangentes de l'évolution de l'emploi dans les six grands groupes professionnels tertiaires, définis par Statistique Canada, à savoir les administratrices, les professionnelles des occupations libérales et techniciennes, les employées de bureau, les travailleuses des services et activités récréatives, les vendeuses et finalement les travailleuses des transports, communications [[30]](#footnote-30).

[75]

Dans les occupations de type tertiaire, les occupations salariées à caractère domestique ont été définies comme étant celles correspondant aux postes subalternes et comportant des tâches et des attitudes de travail assimilables aux fonctions domestiques (soins aux enfants, aux malades, apprentissage de savoir- faire, etc.) qu'exercent encore en majorité les femmes dans le cadre familial. Les employées de bureau et des services, certaines travailleuses des professions libérales et techniciennes, de même que les vendeuses constituent les principaux groupes professionnels concernés par cette définition [[31]](#footnote-31).

Depuis 1961, la main-d'œuvre féminine a cru à un rythme régulier [[32]](#footnote-32). Les femmes du Québec et du Canada formaient, en 1961, respectivement 27.1% et 27.3% de la population active totale. Au cours de la décennie suivante, la part des Québécoises atteindra 33.3% et 34.3% chez les Canadiennes. Au Québec, en 1981, les femmes formeront 39.3% de la population active, proportion s'élevant [76] à 40.4% chez les Canadiennes. En 1986, la proportion de la main-d'œuvre féminine dans la population active totale sera légèrement plus élevée par rapport aux années antérieures, puisqu'elle atteindra respectivement au Québec et au Canada, 41.6% et 42.7% [[33]](#footnote-33).

Des femmes surreprésentées
dans les emplois de bureau

Lorsqu'on observe de près le contenu des tâches des employées de bureau (secrétaires, sténographes, commis de bureau, teneurs de livres, réceptionnistes, téléphonistes, opératrices de machines de bureau, etc.), nous pensons immédiatement à l'aspect "services rendus" comme élément spécifique le rapprochant des fonctions domestiques. Mais il y a plus encore comme en témoigne ce passage sur les fonctions de secrétaires :

[La secrétaire polyvalente]... *ne remplit-elle pas, pourtant, un rôle et des fonctions irremplaçables, source de sa fierté professionnelle ?* Son travail du moment est largement imprévisible, sa charge inégale. *Il* se prête mal à une planification prédéterminée. *Elle le gère de manière souple, elle-même en emboîtant dans le même espace de temps* plusieurs choses à la fois. *Intuition ou apprentissage ? C'est comme ça qu'elle doit gérer, à la maison, le travail sans fin dont elle est chargée. Tension, mobilisation nerveuse extrêmement fortes, suivies (espérons-le) par des périodes de détente, de récupération compensatrice*[[34]](#footnote-34).

[77]

Tableau 1

Proportion des effectifs féminins dans la population active totale
— Québec/Canada 1961, 1971, 1981, 1986

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | QUÉBEC | CANADA |
| Femmes% | Hommes% | Total% | Femmes% | Hommes% | Total% |
| 1961 | 27.1 | 72.9 | 100 | 27.3 | 72.7 | 100 |
| 1971 | 33.3 | 66.7 | 100 | 34.3 | 65.7 | 100 |
| 1981 | 39.3 | 60.7 | 100 | 40.4 | 59.6 | 100 |
| 1986 | 41.6 | 58.4 | 100 | 42.7 | 57.3 | 100 |

Sources : Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981) ; Tableaux : LF86B04 - LF86B05 (1986).

*Dans les bureaux, dactylos, secrétaires, nous sommes les domestiques des cadres* (Chaudron et al., 1984 ; 182) ; c'est là aussi en quelque sorte la figure manifeste des formes prises par la division sexuelle du travail entre les femmes et les hommes. Aux tâches de service proprement dites s'ajoutent donc des rapports d'autorité spécifiques.

Au début de la décennie 1980, près de la moitié de la main-d’œuvre totale au Canada, soit près de 5 millions de femmes et d'hommes, travaillait dans les bureaux (Cossette, 1982 : 166). En fait, depuis le milieu du siècle, la proportion des effectifs féminins dans ce type d'emploi a constamment été supérieure à la proportion d'hommes. Notre analyse des données de Statistique Canada a d'ailleurs mis en lumière que la croissance de la main-d'oeuvre employé-e-s de bureau au sein de la population active s'est faite à partir du grossissement de la proportion de femmes dans cette catégorie occupationnelle.

Par exemple, en 1961, au Québec, alors que la main-d'œuvre totale au niveau de l’ensemble des secteurs d'activité économique, dans le grand groupe employé-e de bureau regroupe 12.5% des effectifs totaux 54.6% des postes sont détenus par des femmes. Au Canada, au cours de la même année, 12.9% des effectifs totaux se retrouvent dans les emplois de bureau, et 61.1% sont alors occupés par des femmes. En 1981, la proportion des effectifs totaux dans les emplois de bureau, et ce, dans tous les secteurs d'activité considérés ensemble, au Québec et au Canada, atteint respectivement 19.2% et 18.9%, tandis que le taux de féminité s'élève respectivement à 74.4% et 77.8%. L'étude de ces données, ainsi que les analyses des ghettos d'emplois occupés par les femmes, démontrent donc clairement que, sauf de façon marginale, ces dernières ne sont pas entrées en [78] compétition avec les hommes dans ce type d’emploi [[35]](#footnote-35). De fait, l'analyse des données statistiques récentes montre que même si, au cours des années ’81 à '86, un léger fléchissement s'est manifesté au niveau de la main-d'œuvre totale des emplois de bureau, considérée au niveau de toutes les activités (QC : 18.5% - CA : 18.2%), la proportion d'effectifs féminins dans ce type d'occupation, loin de diminuer, continua encore de croître durant cette période (QC : 76.7% - CA : 78.7%). Qui plus est, au cours de l'année 1986, la main-d'œuvre masculine occupera moins que le quart des emplois de bureau (QC : 23.3% - CA : 21.3%). C'est donc dire que seul un arrêt de la croissance des emplois de bureau qui serait lié à l'introduction de nouvelles technologies pourrait forcer une diversification importante de la main-d'œuvre féminine [[36]](#footnote-36).

Par ailleurs, afin d'avoir un aperçu de l'importance de la part des effectifs féminins employées de bureau au sein des diverses activités économiques, nous avons retenu par ordre d'importance, les cinq activités dans lesquelles leur taux de féminité est le plus élevé. Le tableau 2 révèle ainsi, qu'au cours de la période 1961 à 1971, parmi ces cinq activités, la proportion de femmes employées de bureau a été la plus importante dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels et dans les finances, assurances et immeuble. Pour ne prendre que cet exemple, dans les services sociaux, culturels, industriels et personnels, cette proportion atteint respectivement 75.3% au Québec et 79.9% [79] au Canada, en 1961. En 1971, le taux de féminité des emplois de bureau de cette activité économique s'élève respectivement à 78.6% et à 83.6%. Bien qu'à partir de 1981, l'agriculture regroupe la plus grande proportion d'effectifs féminins employées de bureau, la part des femmes dans ce grand groupe demeure toujours très élevée dans les activités reliées aux finances, assurances et immeuble (QC : 87.2% - CA : 89.5%), comme dans les activités de services (QC- 85.1% - CA : 88.0%) ; elle surpasse même les taux observés au cours des années antérieures.

Par ailleurs, l'examen des variations de la répartition sexuelle du grand groupe professionnel employé-e-s de bureau, au cours de l’année 1981, nous a permis de relever quelques constatations intéressantes. Dans l'ensemble des activités économiques, la proportion des effectifs masculins employés de bureau reste de manière générale très inférieure à la proportion d'employées de bureau féminin. Cependant, lorsqu'on observe les activités économiques dans lesquelles les employés de bureau masculins sont davantage représentés, ces derniers affichent une part d'emploi plus importante dans des activités où traditionnellement leur part de main-d'œuvre est aussi la plus élevée, notamment dans les transports, communications et autres services publics (QC : 44.3% - CA : 38.4%) et dans l’industrie manufacturière (QC : 38.3% - CA : 37.2%).

Tableau 2

Les cinq activités économiques précisées regroupant
la plus grande proportion de femmes — employées de bureau
Québec — Canada, 1961, 1971, 1981.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1961 |  | 1961 |  |
| QuébecEmployé-e-s de bureauMain-d'oeuvre totale | 12.5% | CanadaEmployé-e-s de bureauMain-d'oeuvre totale | 12.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminitéEmplois de bureauToutes activités | 54.6% | Taux de féminitéEmplois de bureauToutes activités | 61.1% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminitéEmplois de bureauPar activité économique |  | Taux de féminitéEmplois de bureauPar activité économique |  |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 75.3% | 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 79.9% |
|  |  |  |  |
| 2) Finances, assurances et immeuble | 69.1% | 2) Finances, assurances et immeuble | 76.9% |
| 3) Agriculture | 66.3% | 3) Agriculture | 74.1% |
| 4) Commerce | 57.2% | 4) Commerce | 63.8% |
| 5a) Administration publique et Défense nationale | 47.7% | 5) Administration publique et Défense nationale | 60.8% |
| 5b) Industrie manufacturière | 47.7% |  |  |

[80]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1971** |  | **1971** |  |
| Québecemployé-e-s de bureaumain-d'oeuvre totale | 16.1% | CanadaEmployé-e-s de bureauMain-d'oeuvre totale | 15.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Emplois de bureauToutes activités | 61.7% | Taux de féminité -Emplois de bureauToutes activités | 68.4% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Emplois de bureauPar activité économique |  | Taux de féminité -Emplois de bureauPar activité économique |  |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 78.6% | 1) Services sociaux, commerciaux, Industriels et personnels | 83.6% |
| 2) Finances, assurances et immeuble | 77.0% | 2) Finances, assurances et immeuble | 83.2% |
| 3) agriculture | 68.4% | 3) agriculture | 81.3% |
| 4) commerce | 63.8% | 4) commerce | 70.8% |
| 5) Administration publique et Défense nationale | 54.6% | 5) Administration publique et Défense nationale | 66.6% |
| 1981 |  | 1981 |  |
| QuébecEmployé-e-s de bureauMain-d'oeuvre totale | 19.2%% | CanadaEmployé-e-s de bureauMain-d'oeuvre totale | 18.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Emplois de bureauToutes activités | 74.4%% | Taux de féminité -Emplois de bureauToutes activités | 77.8% |
| Taux de féminité -Emplois de bureauPar activité économique |  | Taux de féminité -Emplois de bureauPar activité économique |  |
|  |  |  |  |
| 1) Agriculture : | 90.7% | 1) Agriculture : | 92.6% |
| 2) Finances, assurances et immeubles : | 87.2% | 2) Finances, assurances et immeubles : | 89.5% |
| 3) Services, sociaux, culturels et personnels | 85.1% | 3) Services, sociaux, culturels et personnels | 88.0% |
| 4) Construction : | 75.0% | 4) Construction : | 82.8% |
| 5) Autres primaires : | 74.8% | 5) Administration publique et Défense nationale | 77.8% |

Sources : Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981).

Des femmes serveuses plutôt que pompiers

Le contenu de tâches propre au grand groupe professionnel "travailleuses des services et activités récréatives" (employées de services personnels, coiffeuses, cuisinières, presseuses, serveuses, etc.) comporte à son tour de nombreuses affinités avec les fonctions domestiques. À cet égard, les tâches concernant le soin des enfants (gardienne), la préparation des aliments et boissons et le service domestique en général constituent des exemples de fonctions assimilables directement à la production domestique.

En 1961, au Québec et dans l’ensemble du Canada, respectivement 11.2% et 12.3% de la main-d'oeuvre totale de l'ensemble des secteurs d’activité [81] économique se retrouve dans le grand groupe professionnel des travailleurs et des travailleuses des services et activités récréatives. Le taux de féminité est de 51.1% au Québec, comparativement à 49.7% au Canada. Au cours de l’année 1971, alors qu'au Canada la main-d'œuvre totale des occupations de services et d’activités récréatives se compose de 11.2% d'effectifs féminins et masculins, 46.2% de ces emplois, au niveau de tous les secteurs d'activité, sont exercés par des femmes. Au Québec, au cours de la même année, le taux de féminité du grand groupe professionnel des services et activités récréatives atteint 42.3%, alors que la part de la main-d'œuvre totale dans ce groupe s'élève à 10.4%. La diminution du taux de féminité ainsi que de la part de la main-d'œuvre totale de ce grand groupe professionnel, que l'on observe en 1971, reste cependant passablement éphémère, puisqu'en 1981, non seulement les Québécoises et les Canadiennes augmentent leur part de main-d'œuvre dans celui-ci (QC : 46.9% - CA : 52.7%), mais les effectifs totaux des occupations de services et d’activités récréatives, au Québec et au Canada, et ce, pour tous les secteurs d'activité considérés ensemble, augmentent respectivement à 11.9% et 12.04%. Les données statistiques récentes, révèlent par ailleurs que la part de la main-d’œuvre totale du grand groupe professionnel des services et activités récréative sera également supérieure, au cours de l'année 1986, par rapport aux années passées (QC : 12.1% - CA : 12.7%). Des constatations semblables concernent également le taux de féminité de ces occupations, légèrement supérieur comparativement aux taux observés, au cours des années précédentes (QC : 48.9% - CA : 54.1%).

Au cours de la période 1961 à 1981, parmi les cinq activités économiques où nous observons une relative représentativité de femmes travailleuses des services et activités récréatives, l'agriculture, les services sociaux, commerciaux, industriels et personnel, suivis du commerce se démarquent, puisqu’on y retrouve les taux de féminité les plus élevés des occupations propres à ce grand groupe professionnel, et ce, au Québec comme dans l'ensemble du Canada. Comme l'indique le tableau 3, dans les activités tertiaires reliées aux services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, le taux de féminité du grand groupe des services et activités récréatives atteint 66.% au Québec et 68.5% au Canada, en 1961. Au cours, de la décennie suivante, il s'élève respectivement à 54.4% et 60.1%. Enfin, en 1981, les effectifs féminins, au Québec, occupent dans une proportion de 56.4% les postes propres à ce grand groupe professionnel, taux atteignant 62.9% au Canada. De plus, le tableau 3 fait ressortir une part non négligeable de travailleuses des services dans d’autres activités tertiaires, notamment dans les finances, les assurances et immeuble. Toutefois, ces dernières sont proportionnellement moins nombreuses dans ces activités au Québec, qu’au Canada (QC : 26.6% -CA : 43.6%).

Il faut préciser cependant que dans plusieurs des activités tertiaires indiquées au tableau 3, le taux de féminité du grand groupe professionnel travailleuses des services et activités récréatives était, en 1981, inférieur à celui de l'année 1961. Est-ce là le signe d'une décroissance de l'insertion des femmes [82] dans des occupations à caractère domestique ? À ce questionnement, nous répondons par la négative. L'étude de la répartition sexuelle de la main-d'œuvre dans la structure professionnelle globale, nous permet de constater qu'elles restent très minoritaires dans les occupations traditionnellement masculines. Pour l'année 1981 par exemple, le grand groupe professionnel "travailleurs-euses des transports et communications" ne comptait que 3.6% d’effectifs féminins au Québec et 6.5% de femmes au Canada. En fait, de la même manière que les hommes se concentrent dans les occupations des secteurs primaire et secondaire, où ils sont traditionnellement surreprésentés, les femmes pour leur part, occupent une place prépondérante au sein de certaines occupations et activités tertiaires où elles sont aussi davantage présentes.

Tableau 3

Les cinq activités économiques précises regroupant la plus grande proportion
de femmes — Travailleuses des services et activités récréatives
Québec Canada, 1961, 1971, 1981

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1961Québec |  | 1961Canada |  |
|  |  |  |  |
| Travail servicesmain-d’oeuvre totale: | 11.2% | Travail servicesmain-d’oeuvre totale : | 12.3% |
| Taux de féminité -travail servicesToutes activités | 51.1% | Taux de féminité -travail servicesToutes activités | 49.7% |
| Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % | Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 66.0% | 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 68.5% |
| Agriculture | 66.0% |  |  |
| 2) Commerce | 45.2% | 2) Commerce | 58.3% |
| 3) Finances, assurances et immeuble | 27.5% | 3) Agriculture | 56.4% |
| 4) Transports, communications et autres services publics | 24.2% | 4) Finances, assurances et immeuble | 40.1% |
| S) Industrie manufacturière | 17.1% | 5) Transports, communications et autres services publics | 22.9% |

[83]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1971Québec** |  | **1971Canada** |  |
| Travail servicesMain-d'oeuvre totale: | 10.4% | Travail servicesMain-d'oeuvre totale: | 11,2% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Travail servicesToutes activités: | 42.3% | Taux de féminité -Travail servicesToutes activités: | 46,2% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % | Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Agriculture | 64.1% | 1) Agriculture | 69.2% |
| 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 54.4% | 2) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 60.1% |
| 3) Commerce | 38.8% | 3) Commerce | 52.3% |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 25.7% | 4) Finances, assurances et immeuble | 41.9% |
| 5) Transports, communications et autres services publics | 24.6% | 5) Transports, communications et autres services publics | 24.2% |
|  |  |  |  |
| **1981Québec** |  | **1981Canada** |  |
|  |  |  |  |
| Travail servicesmain-d'oeuvre totale: | 11.9% | Travail servicesmain-d'oeuvre totale: | 12.04% |
| Taux de féminité-travail servicestoutes activités: | 46.9% | Taux de féminité - travail servicestoutes activités | 52.7% |
| Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % | Taux de féminité -Travail servicesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Agriculture | 62,4% | 1) Agriculture | 63.8% |
| 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 56.4% | 2) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 62.9% |
| 3) Commerce | 42.6% | 3) Commerce | 54.4% |
| 4) Transports, communications et autres services publics | 28.3% | 4) Finances, assurances et immeuble | 43.6% |
| 5) Finances, assurances et immeuble | 26.6% | 5) Construction | 38.4% |

Sources: Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961); 94-736 (1971); 92-923 (1981).

L'analyse des données de 1986 concernant spécifiquement la répartition sexuelle de la main-d'œuvre au sein des différentes activités économiques, et ce, au niveau de tous les grands groupes professionnels considérés ensemble, fait ressortir l’importance des taux de féminité, particulièrement dans les services de soins de santé et les services sociaux (QC : 72.6% - CA : 78.7%), dans les activités d'hébergement et de la restauration (QC : 55.9% - CA : 59.5%), de même que dans les services d'enseignement (QC :57.9% - 58.8%). Par contre, dans les services aux entreprises, la part des effectifs masculins reste plus importante, en 1986 (QC : 56.9% - CA : 54.8%). Ce portrait de la répartition sexuelle inégale de la main-d'œuvre, au sein de diverses activités reliées aux services, tend à mettre [84] en relief à quel point la division sexuelle du travail dans la sphère reproductive imprime sa marque dans le champ de la production économique à proprement parler.

Par ailleurs, d’autres statistiques tirées des recensements de 1971 et 1981, nous ont permis de constater une diversification sexuelle dans plusieurs sous- groupes compris dans le grand groupe professionnel travailleurs-euses des services et activités récréatives. Dans les sous-catégories liées à la restauration (tenanciers-ères de bars, hôtesses, serveurs-euses, cuisiniers-ères, etc.), les femmes au Québec constituent 43.4% de la main-d'œuvre en 1971 pour finalement dépasser le 50%, à partir de 1981. Un plus grand nombre de femmes se concentre dans les sous-groupes liés aux services domestiques et personnels (bonnes à tout faire, domestiques, coiffeuses, soins aux enfants). Dans les emplois de conciergerie et de nettoyage, les taux de féminité restent cependant légèrement moins élevés. En outre, alors que la majorité des effectifs masculins des services occupent des postes de policiers, pompiers, détectives, gardiens (agents de sécurité), officiers des forces armées, le taux de féminité de ces occupations ne représente que 4.4% des effectifs totaux, au Québec, en 1981 et 5.8% seulement dans l'ensemble du Canada [[37]](#footnote-37).

Des femmes techniciennes plutôt que professionnelles

Pour résumer les grandes lignes de ce qui ressort de notre analyse, notons particulièrement que les employées de bureau et les travailleuses de certaines occupations des services et activités récréatives constituent les groupes professionnels tertiaires où se concentrent davantage les femmes. Mais c'est aussi, comme nous allons le voir maintenant, le cas de certains sous-groupes de base rattachés au grand groupe des professions libérales et techniciennes et dans une moindre mesure également, celui du grand groupe des vendeuses qui fera l'objet de notre analyse un peu plus tard. Aussi, lorsqu'il est question d'emplois à majorité féminine, dont plusieurs des fonctions sont assimilables aux fonctions domestiques, de nombreuses occupations propres à ces groupes professionnels illustrent bien notre étude, et ce, malgré une présence relative des femmes dans certaines professions en majorité masculines. Dans cette mesure, il nous est permis de convenir que la configuration du marché du travail dans les premières années de la décennie 1980 ne s'est pas modifiée de façon radicale par rapport aux années antérieures. Une division sexuelle très marquée dans la répartition des occupations continue de se manifester par le faible niveau d'intégration de la main-d'œuvre féminine aux postes de travail réservés traditionnellement à la [85] population active de sexe masculin. Sur cette question, nous convenons donc avec Francine Descarries-Bélanger que :

L'existence d'un double marché du travail fondé sur la division sociale des sexes, a un effet considérable sur la répartition de la main-d'oeuvre féminine. Elle entraîne une concentration toujours plus massive des femmes à l'intérieur de quelques professions spécifiques à prédominance féminine, et leur confinement à des tâches qui ne sont souvent que le prolongement de leurs activités ménagères et de mères (Descarries-Bélanger, 1980 : 48).

Dans les professions libérales et techniciennes (sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, clergé, enseignement, médecine et santé, etc.), le taux de féminité de ce grand groupe considéré globalement est, en 1986, supérieur à celui observé en 1981. En effet, en 1986, il s'élève à 53.4% au Québec et à 54.3% dans l'ensemble du Canada, alors qu'il atteignait respectivement 51.6% et 51.1%, en 1981. En outre, en 1986, la main-d'oeuvre totale des professions libérales et techniciens-nes, au niveau l'ensemble des secteurs d'activité économique, atteint, au Québec et dans l'ensemble du Canada, respectivement 17.5% et 16.4%, alors qu’en 1981, elle s'élevait respectivement à 16.5% et 15.5%. Si nous retournons deux décennies en arrière, c’est-à-dire en 1961, nous retrouvions 10.2% des effectifs totaux dans les professions libérales et techniciens-nes au Québec, comparativement à 9.7% au Canada. Quant au taux de féminité, il s'élevait respectivement à 43.9% et 43.3%.

Au cours de la période 1961 à 1981, les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels se démarquent par une plus grande représentativité des femmes dans les professions libérales et techniciennes. À cet effet, le tableau 4 indique qu'au Québec, de 1961 à 1981, le taux de féminité des professions libérales et techniciennes dans cette activité économique, passa de 59.1% à 59.6%. Au Canada, pour la même période, la proportion des effectifs féminins dans ce grand groupe augmenta de 58. 7% à 60.7%.

Si nous observons maintenant la répartition des effectifs féminins dans d'autres activités tertiaires, de même que dans certains sous-groupes des professions libérales et techniciens-nes, une démarcation très nette s’opère entre les deux ensembles sexuels. Certes, les femmes affichent une présence effective dans les professions libérales et techniciennes, mais elle reste significative seulement dans des occupations et activités économiques précises. En effet, dans certaines activités économiques, la part de la main-d'œuvre féminine reste à plusieurs reprises inférieure à la proportion des effectifs masculins. Le taux de féminité des professions libérales et techniciennes dans les activités économiques reliées aux finances, assurances et immeuble (QC : 38.1% - CA : 38.4%), de même qu’à l'administration publique et défense nationale (QC : 33.3% - CA : 34.9%), en 1981, témoigne très bien de cette réalité.

[86]

Tableau 4

Les cinq activités économiques précisées regroupant la plus grande proportion
de femmes — Dans les professions libérales et techniciennes.
Québec — Canada, 1961, 1971, 1981.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1961Québec |  | 1961Canada |  |
| Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d'oeuvre totale : | 10.2% | Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d'oeuvre totale : | 9.7% |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sToutes activités | 43.9% | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sToutes activités | 43.3% |
|  |  |  |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 59.1% | 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 58.7% |
| 2) Administration publique et Défense nationale | 16.1% | 2) Commerce | 17.9% |
| 3) Commerce | 11.9% | 3) Administration publique et Défense nationale | 16.7% |
|  |  |  |  |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 9.8% | 4) Finances, assurances et immeuble | 12.4% |
|  |  |  |  |
| 5) Transports, communications et autres services publics | 9.4% | 5) Industrie manufacturière | 8.4% |
| 1971Québec |  | 1971Canada |  |
| Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d’oeuvre totale : | 13.1% | Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d'oeuvre totale : | 12.7% |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien ne sToutes activités | 47.6% | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien ne sToutes activités | 48.1% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % |
|  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 58.3% | 1) Services sociaux, commerciauxindustriels et personnels | 59.3% |
| 2) Administration publique et Défense nationale | 20.9% | 2) Commerce | 28.1% |
| 3) Commerce | 17.3% | 3) Administration publique et Défense nationale | 24.5% |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 16.6% | 4) Agriculture | 23.8% |
| 5) Transports, communications et autres services publics | 16.0% | 5) Finances, assurances et immeuble | 21.9% |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1981Québec |  | 1981Canada |  |
| Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d'oeuvre totale : | 16.5% | Prof. Libérales et technicien-ne-sMain-d'oeuvre totale : | 15.5% |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sToutes activités | 51.6% | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien ne sToutes activités | 51.1% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % | Taux de féminité -Prof. Libérales et technicien-ne-sPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 59.6% | 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 60.7% |
| 2) Commerce | 42.4% | 2) Commerce | 46.0% |
| 3) Finances, assurances et immeuble | 38.1% | 3) Agriculture | 44.3% |
| 4) Administration publique et Défense nationale | 33.3% | 4) Finances, assurances, et immeuble | 38.4% |
| 5) Agriculture | 32.0% | 5) Administration publique et Défense nationale | 34.9% |

Sources : Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981).

Dans les domaines de la santé, des sciences sociales et de l'enseignement, les femmes se concentrent davantage dans certaines occupations. Dans le domaine de la santé particulièrement, elles occupent les postes d'infirmières, d'aide-infirmières et de techniciennes. Or, dans ces types d'occupations, fréquemment elles ont un statut moindre que celui des hommes [[38]](#footnote-38). Qui plus est, non seulement restent-elles sous-représentées dans les professions liées à la médecine, mais leur nombre dans les emplois techniques est supérieur à celui des hommes. Le Collectif *Égalité en matière d'emploi*, présente plusieurs données intéressantes sur la répartition de la main-d’œuvre féminine dans les professions libérales et techniciennes. Ainsi, au Canada, on dénombrait en 1981, 64,000 techniciennes contre 17,000 techniciens [[39]](#footnote-39). Les effectifs féminins représentent moins de 10% des dentistes, et seulement 17% du nombre total de médecins, ceci malgré qu'on ait constaté, au cours de la période 1971 à 1981, une forte croissance du nombre de femmes médecins dans l'ensemble du Canada (de 3,000 en 1971 à 7,000 en 1981).

Dans les sciences sociales, on dénote, une proportion plus élevée d’effectifs féminins. En outre, dans l'ensemble du Canada, en 1986, le taux de féminité du sous-groupe de base travailleurs-euses spécialisé-e-s des sciences sociales et domaines connexes atteint 57.8%. De 1971 à 1981, les femmes avaient connu aussi une forte croissance dans les disciplines reliées aux sciences [88] sociales ; leur part étant passée de 37% à 57% de l'ensemble des effectifs de ce sous-groupe [[40]](#footnote-40). Toutefois, dans les postes de travail social et des secteurs connexes, le nombre des femmes était presque égal à celui des hommes.

Signalons également que dans le domaine de l'enseignement, 75% des instituteurs d'écoles maternelles et primaires étaient, en 1981, des femmes, alors que ces dernières ne représentaient que 42% des effectifs de cette profession dans les écoles secondaires. Quant au nombre de femmes bibliothécaires, il est supérieur au nombre d'hommes. Dans les occupations se rattachant au domaine de la justice, à savoir les professions d'avocates et de notaires, on observe par ailleurs une augmentation non négligeable du nombre de femmes ; leur nombre passant de 785 en 1971 à 5,150 en 1981, dans l'ensemble du Canada [[41]](#footnote-41).

Quant aux occupations des sciences naturelles, de génie et des mathématiques, elles regroupent surtout une main-d'oeuvre composée en majorité d'hommes. Les données de 1986 demeurent particulièrement révélatrices de cette réalité, puisque le taux de féminité propre à ces occupations ne s'élève qu'à 20.1% au Québec et à 17.5% dans l'ensemble du Canada. Néanmoins d'après les statistiques de 1981 et de 1971 mentionnées dans l'étude *La femme dans le monde du travail*, le taux de féminité du sous-groupe sciences naturelles, du génie et des mathématiques est inférieur, dans chacune de ces années, au taux que nous venons de mentionner concernant l'annéel986, dans l'ensemble du Canada : 7% en 1971 comparativement à 14% à 1981 [[42]](#footnote-42). Bien qu'au cours de la période 1971 à 1981, les femmes aient connu une certaine augmentation de leur part de main-d'oeuvre dans ce type d'occupations, cette croissance restait donc aussi tout à fait relative, puisqu'en fait *La seule spécialité dans le domaine du génie où l'on comptait au moins 1,000 femmes était celle du génie industriel. Il n'y avait que 2,000 femmes occupant des postes de mathématiciennes, de statisticiennes et d'actuaires ainsi que des postes connexes*[[43]](#footnote-43). Qui plus est, en sciences naturelles une séparation à un double niveau se manifeste dans la distribution des effectifs féminins et masculins. En effet, le Collectif Égalité en matière d'emploi indique qu'en sciences naturelles, les femmes se retrouvent en plus grand nombre dans les branches des services et de l'administration publique, tandis que les hommes travaillent surtout dans les activités liées à la fabrication, de même qu'aux transports et communications ; soit des activités que l'on peut qualifier sans contredit de traditionnellement masculines.

Finalement, dans le domaine de l'informatique, l'augmentation des effectifs féminins a été manifeste particulièrement chez les analystes et les programmeurs en informatique. De même, les opératrices de matériel [89] informatique ont connu une croissance très rapide, au cours de la période 1971 à 1981. Cependant, il importe encore là, de considérer cette croissance comme étant tout à fait relative. Les diverses occupations nécessitant des compétences plus spécialisées, tels que les postes d'analystes et de programmeurs en informatique et les professions connexes, ne regroupaient effectivement que 29% de femmes, en 1981. *Par conséquent, bien que l'informatique ait permis de créer de nouveaux emplois destinés aux hommes et aux femmes, on se rend compte en étudiant la structure professionnelle par sexe au sein du secteur informatique en 1981, que les femmes occuperont peut-être des emplois qui leurs seront réservés et qui seront mal rémunérés*[[44]](#footnote-44).

Certes, les femmes, au cours de ces dernières années, augmentèrent leur part de main-d'œuvre dans certaines occupations à majorité masculine ; cependant, il n'en reste pas moins qu'elles demeurent encore concentrées surtout dans des types d'occupations où elles prédominent habituellement, notamment comme nous le mentionnons antérieurement, dans les postes de techniciennes, c'est-à-dire dans des occupations dont les fonctions sont assimilables à leurs tâches et leur place au sein de la production domestique.

Des femmes cadres dans des activités économiques
à prédominance féminine

La main-d'oeuvre totale du grand groupe des administrateurs-trices (cadres, directeurs-trices, comptables, analystes de l’organisation, etc.), considérée au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité économique, a connu une baisse importante, au cours de la période 1961 à 1971( QC : 7.8% à 4.8% - CA : 8.3% à 4.3%), mais qui n'a pas perduré, puisque les effectifs totaux augmentèrent leur part de main-d'œuvre, de 1971 à 1981 (QC : 4.8% à 9.1% - CA : 4.3% à 8.9%), de même que de 1981 à 1986 (QC : 9.1% à 10.9% - CA : 8.9% à 10.5%).

Les femmes québécoises qui représentaient, en 1961, 10.7% de la main- d'œuvre totale dans le groupe professionnel des administrateurs-trices comptaient pour 24.4%, en 1981. Quant aux administratrices canadiennes, leur proportion passa, au cours de cette même période, de 10.7% à 24.7%. Ces données expriment, il va sans dire, une nette progression de l’insertion des femmes dans des postes de travail en majorité masculins. Une tendance s'étant d'ailleurs poursuivie jusqu’en 1986, puisqu'au cours de cette année, le taux de féminité [90] propre à ce grand groupe atteint 30.3% au Québec, comparativement à 31.5% dans l'ensemble du Canada.

Tableau 5

Les cinq activités économiques précisées regroupant
 la plus grand proportion de femmes — administratrices
Québec — Canada, 1961, 1971, 1981.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1961**Québec |  | **1961**Canada |  |
| Administrateurs-tricesMain-d'oeuvre totale | 7.8% | Administrateurs-tricesMain-d'oeuvre totale | 8.3% |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 10.7% | Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 10.7% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % | Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 22.1% | 1) Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 22.9% |
| 2) Commerce | 13.2% | 2) CommerceTransports, communications et autres services publics | 12.3%12.3% |
| 3) Transports, communications et autres services publics | 11.6% | 3) Agriculture | 8.1% |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 5.1% | 4) Finances, assurances et immeuble | 5.7% |
| 5) Industrie manufacturière | 4.0% | 5) Administration publique et Défense nationale | 5.3% |
|  |  |  |  |
| **1971**Québec |  | **1971**Canada |  |
| Administrateurs-tricesMain-d'oeuvre totale | 4.8% | Administrateurs-tricesMain-d’oeuvre totale | 4.3% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 14.5% | Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 15.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % | Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 23.3% | 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 23.3% |
| 2) Transports, communications et autres services publics | 16.9% | 2) Agriculture | 22.1% |
| 3) Commerce | 14.3% | 3) Transports, communications et autres services publics | 19.8% |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 14.1% | 4) Commerce | 16.7% |
| 5) Administration publique et Défenses nationale | 9.9% | 5) Finances, assurances et immeuble | 16.5% |

Monique De Sève [91]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1981**Québec |  | **1981**Canada |  |
| Administrateurs-tricesMain-d'oeuvre totale | 9.1% | Administrateurs-tricesMain-d'oeuvre totale | 8.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 24.4% | Taux de féminité -Administrateurs-tricesToutes activités : | 24.7% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % | Taux de féminité -Administrateurs-tricesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 30.8% | 1) Services sociaux, commerciaux et immeuble | 35.6% |
| 2) Finances, assurances et immeuble | 29.9% | 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 33.1% |
| 3) Commerce | 23.2% | 3) Administration publique et Défense nationale | 25.0% |
| 4) Administration publique et Défense nationale | 22.4% | 4) Commerce | 16.7% |
| 5) Transports, communications et autres services publics | 21.9% | 5) Transports, communications et autres services publics | 21.0% |

Sources : Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981).

Cependant, les femmes administratrices tendent à se concentrer dans des activités économiques à prédominance féminine ; c'est en quelque sorte le constat général auquel nous conduit l'analyse de la répartition de la main-d’œuvre féminine dans ce grand groupe professionnel. Leur croissance dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, en témoigne de manière significative. En effet, dans cette activité économique, bien qu'au cours de la période 1961 à 1981, la proportion des administratrices reste inférieure à la proportion des hommes dans le grand groupe administrateurs, il n'en demeure pas moins qu'elle se distingue tout au long de ces deux décennies par une augmentation de le proportion des effectifs féminins. Le tableau 5 indique en effet, que dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, en 1961, au Québec, 22.1% de femmes se retrouvent dans ce grand groupe professionnel, taux s'élevant à 30.8%, en 1981. Dans l'ensemble du Canada, dans cette même activité, il passera de 22.9% en 1961 à 33.1%, en 1981. Nous observons pareillement au tableau 5, l'importance relative du taux de féminité des administratrices, en 1981, dans les activités économiques reliées aux finances, assurances et immeuble (QC : 29.9% - CA : 35.6%), soit dans des d'activités regroupant également une majorité d'effectifs féminins dans des postes subalternes.

À la lumière de notre analyse, il semble donc que la concentration des administratrices au sein de certaines activités économiques va de pair avec la part croissante de la main-d'œuvre féminine concentrée dans ces activités, entre 1961 et 1981. Dans cette mesure, nous pouvons convenir que l'augmentation du nombre d'effectifs féminins à administrer a influé la croissance des administratrices. Mais ces quelques constations ne nous permettent pas toutefois [92] de parler, pour la période couvrant les années 1961 à 1981, d'une diversification ou d'un déplacement important de la main-d'oeuvre administratrices et administrateurs. La part des hommes dans ce grand groupe professionnel reste en fait fortement prédominante non seulement dans les secteurs d'activité économique primaire et secondaire, mais aussi dans le secteur tertiaire même, et ce, malgré la croissance des effectifs féminins dans ce dernier. En fait, dans le tertiaire, la proportion des administratrices n'atteignait pas, au cours de l'année 1981, la part des femmes dans la population active totale même.

Les femmes tendent donc davantage à être administrées, qu'à administrer elles-mêmes. Une fois de plus, certaines données statistiques du *Collectif Égalité en matière d’emploi* sont très révélatrices à cet égard. Dans l'ensemble du Canada, les femmes, en 1971, occupaient 3.7% des postes supérieurs de direction, taux s'élevant à 6.4%, en 1981 [[45]](#footnote-45). Dans le domaine de l'enseignement, les femmes exercent les emplois d'administratrices, alors qu'elles occupent les postes de directrices dans le domaine de la gestion financière, du personnel et des ventes. En outre, au Canada, il y avait, en 1981, environ 20% de femmes cadres dans les domaines de la comptabilité, de la vérification et de la gestion financière : des activités, comme nous le signalions précédemment, où en règle générale, les femmes occupent les postes subalternes en plus grand nombre. Par ailleurs, les sciences naturelles et les techniques, l’achat, la production, la construction, de même que les transports et les communications constituent des types d’activités se distinguant par la sous-représentation des femmes au niveau des postes cadres. Ces exemples confirment l'absence de ces dernières dans des occupations valorisées socialement et de plus grand prestige. En même temps, ils reproduisent une répartition des fonctions d'autorité fondée sur une division sexuelle des rôles.

Des femmes surtout dans le commerce de détail

Sur le marché québécois et canadien du travail, alors qu'en 1961, au niveau de tous les secteurs d'activité économique, le grand groupe professionnel des vendeurs-euses (vendeuses, courtières, agents d'assurances, commis-vendeuses, etc.) regroupe 6.1% et 6.4% des effectifs totaux, la proportion des effectifs féminins dans ce dernier atteint respectivement 29.1% et 45.9%. En 1981, elle s'élève au Québec et dans l'ensemble du Canada, respectivement à 36% et 42.3%. Quant aux effectifs totaux dans ce grand groupe, leur part est de l'ordre de 8.7% et de 9.0% respectivement. En 1986, au Québec, le taux de féminité des travailleuses spécialisées dans la vente atteint 39.7%, alors que la main-d'oeuvre totale de ce grand groupe, et ce, toujours au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité économique, s'élève à 8.8%. Au Canada, la population active totale de [93] ce grand groupe compte 9.1% d'effectifs, tandis que le taux de féminité s'élève à 44.3%.

Par ailleurs, comme nous l'observons au tableau 6, au cours de la période 1961 à 1981, il n'y a pas eu de bouleversements manifestes dans les grands secteurs d'activité économique concernant la répartition de la main-d’oeuvre féminine. C'est-à-dire qu'au cours de cette période, les vendeuses se concentrent plus ou moins manifestement dans les mêmes types d'activité économique. À cela vient s'ajouter un écart visiblement manifeste entre le Québec et le Canada quant à l’importance de la proportion des vendeuses, dans tous les secteurs d'activité économique considérés ensemble. Ainsi, en 1961 comme en 1981, au Québec et dans l'ensemble du Canada, les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, le commerce, puis l'agriculture constituent les trois activités économiques se démarquant par une représentativité relative des femmes dans le grand groupe professionnel des vendeuses.

Sur le marché québécois du travail par exemple, alors qu'en 1961, le taux de féminité des occupations reliées à la vente s'élevait dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels et dans le commerce respectivement à 42.8% et 37.2% ; en 1981, il atteint respectivement dans ces deux activités 40.9% et 40.7%. Sur le marché canadien du travail, ces taux, en 1961, s'élevaient à 48.4% dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels et à 44.5% dans le commerce. Au cours de l'année 1981, ils atteignent respectivement dans ces deux activités économiques 48.6% et 47.3%.

Signalons enfin que l'examen des données du recensement de 1986, met en relief, dans l'activité commerce, une division sexuelle du travail très marquée entre les deux ensembles sexuels. Nous remarquons ainsi que les femmes considérées au niveau de la structure professionnelle globale, restent actives principalement dans le commerce de détail (QC : 45.5% - CA : 50.1%) comparativement au commerce de gros, où elles demeurent grandement sous- représentées (QC : 27.9% - CA : 28.9%).

Des femmes marginalisées
dans les transports et les communications

Si l'on peut parler d’un grand groupe professionnel où la part de main-d’oeuvre féminine est restée tout à fait négligeable depuis 1961, celui des transports et communications (personnel d'exploitation des transports aériens, ferroviaires, maritimes et routiers, etc.) doit absolument être mentionné. Les femmes dans les postes de travail reliés aux transports et communications ne représentaient donc, en 1981, que 6.5% de la main-d'œuvre totale de ces occupations au Canada et 3.6% seulement au Québec. Au cours de cette même année, la part des effectifs totaux dans ce grand groupe, au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité économique s’élevait respectivement à 4% et 4.1%. En 1986, au Québec et au [94] Canada, le taux de féminité de ces emplois atteint respectivement 4.5% et 7.8%, tandis que la part de la main-d'œuvre totale dans les deux cas s'élève à 3.7%. Au cours de ces deux périodes, la proportion des effectifs féminins dans le grand groupe travailleuses des transports et communications demeure donc très faible, puisqu'elle n’atteint même pas 10%. En outre, ces pourcentages, loin d'exprimer comparativement aux années passées, des transformations substantielles de la répartition sexuelle des effectifs du marché québécois et canadien du travail, semblent témoigner au contraire d'un certain recul, puisqu'ils sont inférieurs à ce qu'ils étaient en '61 (QC : 8.2% - CA : 9.7%).

Tableau 6

Les cinq activités économiques précisées regroupant la plus
grande proportion de femmes — vendeuses
Québec — Canada, 1961, 1971, 1981

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1961Québec |  | 1961Canada |  |
| Vendeurs-eusesMain-d'oeuvre totale | 6.1% | Vendeurs-eusesMain-d'oeuvre totale | 6.4% |
| Taux de féminité -Vendeurs-eusesToutes activités : | 29.1% | Taux de féminité -Vendeurs-eusesToutes activités : | 45.9% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % | Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 42.8% | 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 48.4 |
| 2) Commerce | 37.2% | 2) Commerce | 44.5 |
| 3) Agriculture | 21.4% | 3) Agriculture | 38.2 |
| 4) Finances, assurances et immeuble | 20.6% | 4) Administration publique et Défense nationale | 17.6 |
| 5) Transports, communications et autres services publics | 14.3% | 5) Industrie manufacturière | 15.6 |
| 1971Québec |  | 1971Canada |  |
| Vendeurs-eusesMain-d'oeuvre totale | 9.1% | Vendeurs-eusesMain-d'oeuvre totale | 9.5% |
| Taux de féminité-Vendeurs-eusesToutes activités : | 25.2% | Taux de féminité-Vendeurs-eusesToutes activités : | 30.4% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % | Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Commerce | 32.1% | 1) Agriculture | 39.7% |
| 2) Services, sociaux, commerciaux industriels et personnels | 25.8% | 2) Commerce | 37.1% |
| 3) Administration publique et Défense nationale | 19.5% | 3) Services, sociaux, commerciaux industriels et personnels | 34.8% |
| 4) Agriculture | 13.3% | 4) Administration publique et Défense nationale | 26.9% |
| 5) Industrie manufacturière | 10.9% | 5) Finances, assurances et immeuble | 13.5% |

[95]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1981Québec |  | 1981Canada |  |
| Vendeurs-eusesMain-d’oeuvre totale | 8.7% | Vendeurs-eusesMain-d'oeuvre totale | 9.0% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité-Vendeurs-eusesToutes activités : | 36.0% | Taux de féminité-Vendeurs-eusesToutes activités : | 42.3% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % | Taux de féminité -Vendeurs-eusesPar activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 40.9% | 1) Agriculture | 55.8% |
| 2) Commerce | 40.7% | 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 48.6% |
| 3) Agriculture | 35.2% | 3) Commerce | 47.3% |
| 4) Administration publique et Défense nationale | 33.0% | 4) Administration publique et Défense nationale | 45.0% |
| 5) Finances, assurances et immeuble | 28.7% | 5) Finances, assurances et immeuble | 31.0% |

Sources : Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981).

De plus, le tableau 7 fait clairement ressortir que les effectifs féminins dans les transports et communications, au cours de l'année 1981, restent surtout concentrés dans des types d'activité économique où les femmes sont plus présentes habituellement, soit dans les finances, assurances et immeuble (QC : 8.8% - CA : 10.7%) ou encore dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (QC : 5.8% - CA : 15.2%).

Notre analyse ne nous permet donc pas de convenir ni à la diversification, ni même au déplacement de la main-d'oeuvre féminine dans le grand groupe professionnel des travailleuses des transports et communications. En effet, que ce soit au Québec ou encore dans l'ensemble du Canada, le taux de féminité propre à ce grand groupe reste très largement inférieur à la proportion des effectifs masculins qu'on y retrouve. De même, il n'excède pas la part de la main-d'œuvre féminine dans la population active totale. Non seulement les travailleuses des transports et communications restent surtout concentrées dans des types d'activités économiques à prédominance féminine, mais elles sont aussi largement sous-représentées dans les grands secteurs d'activité économique primaire et secondaire.

Les stéréotypes restent ainsi très présents sur le marché canadien et québécois du travail. Fréquemment, les hommes dans le grand groupe professionnel des travailleurs des transports et communications œuvrent dans des domaines occupationnels impliquant la conduite de véhicules lourds. Or, ce type de travail, selon le schéma traditionnel de la division sexuelle du travail, semble convenir davantage aux hommes qu'aux femmes. Les employeurs eux-mêmes tendent à rechercher des qualités spécifiques chez une main-d'œuvre composée en général de travailleurs de sexe masculin.

[96]

Tableau 7

Les cinq activités économiques précisées regroupant la plus grande proportion
de femmes — Travailleuses des transports et communications,
Québec — Canada, 1961, 1971, 1981

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1961QUÉBEC |  | 1981CANADA |  |
| Trav. Transports et communic.Main-d'oeuvre totale | 6.6% | Trav. Transports et communic.Main-d'oeuvre totale | 6.1% |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 8.2% | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 9.7% |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Par activité économique | % | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Par activité économique | % |
|  |  |  |  |
| 1) Finances, assurances et immeuble | 40.4% | 1) Finances, assurances et immeuble | 41.3% |
| 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 25.9% | 2) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 27.7% |
| 3) Transports, communications et autres services publics | 9.5% | 3) Transports, communications et autres services publics | 11.2% |
| 4) Administration publique et Défense nationale | 6.9% | 4) Administration publique et Défense nationale | 7.6% |
| 5) Industrie manufacturière | 4.9% | 5) Commerce | 6.1% |
| 1971QUÉBEC |  | 1971CANADA |  |
| Trav. Transports et communic.Main-d'oeuvre totale | 4.1% | Trav. Transports et communic.Main-d'oeuvre totale | 3.9% |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 1.2% | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 2.4% |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Par activité économique | % | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Par activité économique | % |
| 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 2.5% | 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 6.9% |
| 2) Agriculture | 2.0% | 2) Agriculture | 5.6% |
| 3) Transports, communications services publics | 1,3% | 3) Transports, communications services publics | 2.7% |
| 4) Administration publique et Défense nationaleIndustrie manufacturière | 0.9%0.9% | 4) Commerce | 2.1% |
| 5) CommerceConstruction | 0.8%0.8% | 5) Administration publique et Défense nationale | 1.2% |

[97]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1981QUÉBEC |  | 1981CANADA |  |
|  |  |  |  |
| Trav. Transports et communic.Main-d’oeuvre totale | 4.1% | Trav. Transports et communic.Main-d’oeuvre totale | 4.0% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 3.6% | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Toutes activités: | 6.5% |
|  |  |  |  |
| Taux de féminité -Trav. Transports et communicPar activité économique | % | Taux de féminité -Trav. Transports et communic.Par activité économique | % |
| 1) Finances, assurances cl immeuble | 8.8 | 1) Services sociaux, commerciaux industriels et personnels | 155 |
| 2) Services sociaux, commerciauxindustriels et personnels | 5.8 | 2) Finances, assurances et immeuble | 10.7 |
| 3) Transports, communications et autres services publics | 5.1 | 3) Agriculture | 7.6 |
| 4) Administration publique et Défense nationale | 2.3 | 4) Transports, communications et autres services publics | 7.3 |
| S) Commerce | 1.3 | 5) Administration publique et Défense nationale | 5.8 |
|  |  |  |  |

Sources: Statistique Canada - Catalogues 99-522 (1961); 94-736 (1971); 92-923

LES MANIFESTATIONS
DE LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL :
QUELQUES CONSTATS

Si nous jetons un dernier regard sur la répartition de la population active totale sur le marché québécois et canadien du travail, la présence d'une division sexuelle très marquée n'en n'est que plus manifeste (cf. tableaux 8 et 9). Pour appuyer notre affirmation, observons la répartition de la population active masculine dans certains grands groupes professionnels. En 1981, la part des effectifs masculins, et ce, au niveau de tous les secteurs d’activité économique considérés ensemble, reste prépondérante par rapport à l'emploi féminin, dans les emplois de cols bleus que sont les métiers liés au travail des ouvriers de métiers et à la production et des artisans (QC : 81.2% -CA : 85%), de même que ceux des manœuvres (QC : 77.1% - CA : 77.9%). En 1986, au Québec, dans le grand groupe des ouvriers de métiers et à la production et des artisans, la part des hommes s'élève à 81.7% et à 84.% dans l'ensemble du Canada. En ce qui concerne les manœuvres, elle atteint respectivement 78.2% et 77.1%.

Signalons que la part de la population active féminine dans les postes de travail reliés aux activités industrielles a tout de même augmenté légèrement, au cours de la période 1971 à 1981. Mais cette augmentation n'a pas été significative au point de modifier leur situation sur le marché de l'emploi. Non seulement les femmes, en 1981, sont sous-représentées au niveau de l'industrie manufacturière (QC : 29.5% - CA : 28%), mais elles le demeurent également dans les grands groupes professionnels propres à cette activité économique : 28.9% d'ouvrières de métiers et à la production et d'artisanes au Québec et 25.2% au [98] Canada. Dans les postes de manœuvres de l'industrie manufacturière, le taux de féminité s'élève respectivement à 28.3% et 28%. Des constatations analogues peuvent être retenues à l'égard de l’industrie de la construction. Cette dernière en effet reste grandement masculine ; en 1981, la part des hommes dans cette activité atteignant au Québec et dans l'ensemble du Canada, respectivement 91.4% et 90.6%. En 1986, elle était respectivement de l'ordre de 89.2% et 89.7%.

Ce portrait de la répartition sexuelle de la main-d'œuvre active tend donc à mettre en relief la surreprésentation des femmes dans les postes que nous avons qualifiés de type "domestique", à savoir dans les emplois de bureau, dans certaines occupations des services et activités récréatives et dans quelques postes de travail propres aux professions libérales et techniciennes. Dans les postes s'associant davantage aux activités manufacturières et à la construction par exemple, elles restent comme notre analyse a pu le démontrer, largement sous-représentées.

La présence des hommes dans les emplois tertiaires reste surtout manifeste dans des services et activités récréatives, comme par exemple les postes de policiers, de pompiers où encore aux emplois se rattachant aux transports et communications. Que l'on pense aussi à certaines occupations des professions libérales et techniciennes, à savoir les postes des sciences naturelles, du génie et des mathématiques, de même que les professions d'architectes et certaines spécialités de la médecine. Certes, dans les postes de cadres, les femmes sont parvenues à faire certains gains en augmentant leur part de main-d'œuvre. Mais ne nous leurrons pas, puisqu'en définitive le taux de féminité propre à plusieurs de ces emplois reste largement inférieur à la proportion d'hommes qu'on y retrouve. À la lumière de cette analyse, nous pouvons donc affirmer que l'identification de la main-d'œuvre féminine au milieu de la décennie 1980, concernait davantage des domaines d'occupation et des branches d'activité à prédominance féminine. Il s'agit donc tout aussi bien d'occupations et d'activités assimilables à la production domestique, dans lesquelles par ailleurs la présence des femmes a constamment été la plus manifeste sur le marché du travail, tant québécois que canadien.

Néanmoins il importe tout de même de garder à l’esprit que les axes autour desquels sont cernés les enjeux concernant les emplois de l'avenir sont de plusieurs ordres actuellement. Il y a bien sûr toute les questions primordiales reliées aux technologies de l’information qui mettent en lumière non seulement les nouvelles exigences des qualifications professionnelles, mais aussi la place attribuée traditionnellement à la main-d'oeuvre dans certains types d'emplois. Mais il importe de considérer également l'orientation académique des jeunes filles et des femmes. Il est un fait que plusieurs d'entre elles continuent présentement de s'orienter dans des disciplines traditionnelles, mais leur insertion dans les programmes scolaires propres aux métiers non traditionnels est un facteur de changement en progression qu'il apparaît tout de même utile de ne pas sous- estimer, et ce, bien que notre étude démontre que les femmes restent encore [99] actuellement largement sous-représentées dans ces métiers sur le marché du travail même. Des études reconnaissent de plus comme un fait incontestable que de plus en plus de femmes poursuivent leurs études au-delà du niveau secondaire et qu'elles sont majoritaires aussi dans certaines disciplines académiques de niveau universitaire. Enfin, récemment, il a été de plus en plus question de l’application de programmes d'accès à l'égalité au sein de certaines entreprises. Certes les réorganisations à ce niveau n'en sont qu'à leur première phase, mais elles se posent à leur tour comme un facteur de changement non négligeable susceptible de contribuer à remodeler dans les années à venir la configuration du marché du travail et en dernière analyse, certaines des tendances traditionnelles de la division sexuelle des tâches. Il reste maintenant à déterminer, bien que nous ayons un aperçu de certaines réorganisations que supposent à priori ces modifications dans la division sexuelle du travail, dans quelle mesure les acteurs sociaux, femmes et hommes eux-mêmes, seront disposés à assumer ces changements, et dans quelle mesure aussi seront-ils prêts à aller à l'encontre des stéréotypes courants. Les formes d'emplois des années 90 et leur distribution entre les deux ensembles sexuels, nous apparaissent primordiaux, puisqu'ils pourraient peut-être remettre en cause, le schéma de la division sexuelle du travail exposé dans ce texte.

[100]

Tableau 8

Répartition de la main-d'oeuvre active, par sexe,
selon les grands groupes professionnels définis
par Statistique Canada — Québec et Canada, 1961-1986

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Toutes activités****Canada** | 1961 | 1971 | 1981 | 1986 |
| Hommes et femmes | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F |
| Toutes professions | 100 | 72.7 | 27.3 | 100 | 65.7 | 34.3 | 100 | 59.6 | 40.4 | 100 | 57.3 | 42.7 |
| Administrateurs-trices  | 8.3 | 89.3 | 10.7 | 4.3 | 84.1 | 15.9 | 8.9 | 75.3 | 24.7 | 10.5 | 68.5 | 31.5 |
| Professions libérales et techniciens-nés | 9.7 | 56.7 | 43.3 | 12.7 | 51.9 | 48.1 | 15.5 | 48.9 | 51.1 | 16.4 | 45.7 | 54.3 |
| Employé-e-s de bureau | 12.9 | 38.9 | 61.1 | 15.9 | 31.6 | 68.4 | 18.9 | 22.2 | 77.8 | 18.2 | 21.3 | 78.7 |
| Vendeurs-euses  | 6.4 | 64.1 | 45.9 | 9.5 | 69.6 | 30.4 | 9.0 | 57.7 | 42.3 | 9.1 | 55.7 | 44.3 |
| Travailleurs-euses des services et activités récréatives | 12.3 | 50.3 | 49.7 | 11.2 | 53.8 | 46.2 | 12.0 | 47.3 | 52.7 | 12.7 | 45.9 | 54.1 |
| Travailleurs-euses des transports et communications | 6.1 | 90.3 | 9.7 | 3.9 | 97.6 | 2.4 | 4.0 | 93.5 | 6.5 | 3.7 | 92.2 | 7.8 |
| Agriculteurs et travailleurs-euses agricoles  | 10.0 | 88.3 | 11.7 | 5.9 | 79.1 | 20.9 | 4.06 | 77.9 | 22.1 | 4.0 | 75.5 | 24.5 |
| Autres professions primaires | 2.8 | 99.8 | 0.2 | 1.8 | 98.5 | 1.5 | 1.7 | 95.5 | 4.5 | 1.6 | 94.2 | 5.8 |
| Ouvriers-ères de métiers à la production, artisans | 24.1 | 86.9 | 13.1 | 20.6 | 87.2 | 12.8 | 21.4 | 85.0 | 15.0 | 19.1 | 84.5 | 15.5 |
| Manœuvres | 4.9 | 93.4 | 6.6 | 3.7 | 82.8 | 17.2 | 3.3 | 77.9 | 22.1 | 3 | 77.1 | 22.9 |
| Professions non déclarées | 2.6 | 74.0 | 26.0 | 10.5 | 62.3 | 37.7 | 1.3 | 83.6 | 16.4 | 1.7 | 82.1 | 17.9 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Toutes activitésQUÉBEC** | 1961 | 1971 | 1981 | 1986 |
| Hommes et femmes | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F |
| Toutes professions | 100 | 72.9 | 27.1 | 100 | 66.7 | 33.3 | 100 | 60.7 | 39.3 | 100 | 58.4 | 41.6 |
| Administrateurs-trices | 7.8 | 89.3 | 10.7 | 4.8 | 85.5 | 14.5 | 9.1 | 75.6 | 24.4 | 10.9 | 69.7 | 30.3 |
| Professions libérales et techniciens-nes | 10.2 | 56.1 | 43.9 | 13.1 | 52.4 | 47.6 | 16.5 | 48.4 | 51.6 | 17.5 | 46.6 | 53.4 |
| Employé-e-s de bureau | 12.5 | 45.4 | 54.6 | 16.1 | 38.3 | 61.7 | 19.2 | 25.6 | 74.4 | 18.5 | 23.3 | 76.7 |
| Vendeurs-euses  | 6.1 | 70.9 | 29.1 | 9.1 | 74.8 | 25.2 | 8.7 | 64.0 | 36.0 | 8.8 | 60.3 | 39.7 |
| Travailleurs-euses des services et activités récréatives | 11.2 | 48.9 | 51.1 | 10.4 | 57.7 | 42.3 | 11.9 | 53.1 | 46.9 | 12.1 | 51.1 | 48.9 |
| Travailleurs-euses des transports et communications | 6.6 | 91.8 | 8.2 | 4.1 | 98.8 | 1.2 | 4.1 | 96.4 | 3.6 | 3.7 | 95.5 | 4.5 |
| Agriculteurs et travailleurs-euses agricoles  | 7.5 | 88.4 | 11.6 | 3.6 | 81.7 | 18.3 | 2.5 | 82.1 | 17.9 | 2.5 | 78.6 | 21.4 |
| Autres professions primaires | 2.7 | 99.8 | 0.2 | 1.6 | 99.1 | 0.9 | 1.3 | 97.5 | 25 | 1.3 | 94.9 | 5.1 |
| Ouvriers-ères de métiers à la production, artisans | 27.7 | 82.2 | 17.8 | 22.1 | 82.9 | 17.1 | 23.1 | 81.2 | 18.8 | 20.7 | 81.7 | 18.3 |
| Manœuvres  | 5.3 | 93 | 7.0 | 3.1 | 81.0 | 19.0 | 3.1 | 77.1 | 22.9 | 3.0 | 78.2 | 21.8 |
| Professions non déclarées | 2.4 | — | — | 12.5 | 62.1 | 37.9 | 0.8 | 87.2 | 12.8 | 1.0 | 83.6 | 16.4 |

Source : Statistique Canada — Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981) ; Tableaux : LF86B04- LF86B05 (1986). Dans chaque grand groupe professionnel mentionné : T = pourcentage total des hommes et des femmes ; H= % de la part des hommes ; F= % de la part des femmes.

[101]

Tableau 9

Répartition de la main-d'oeuvre active, par sexe,
selon l'activité économique, Québec et Canada, 1961-1986

Toutes professions

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **CANADA** | 1961 | 1971 | 1981 | 1986 |
| Hommes et femmes | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F |
| Toutes activités | 100 | 72.7 | 27.3 | 100 | 65.7 | 34.3 | 100 | 59.6 | 40.4 | 100 | 57.3 | 42.7 |
| Agriculture | 9.9 | 87.7 | 12.3 | 5.6 | 76.8 | 23.2 | 4 | 71.3 | 28.7 |  |  |  |
| Autres primaires | 4.1 | 97.2 | 2.8 | 2.8 | 94.3 | 5.7 | 3.01 | 87.4 | 12.6 | 2.8 | 85.8 | 14.2 |
| Industrie manufacturière | 21.7 | 78.5 | 21.5 | 19.8 | 76.3 | 23.7 | 19.2 | 72.0 | 28.0 | 17.2 | 70.8 | 29.2 |
| Construction | 6.7 | 97.5 | 2.5 | 6.2 | 95.1 | 4.9 | 6.5 | 90.6 | 9.4 | 89.5 | 10.5 |  |
| Transports, communications et autres services publics | 9.3 | 86.2 | 13.8 | 7.8 | 83.0 | 17.0 | 8.1 | 76.6 | 23.4 | 7.7 | 76.3 | 23.7 |
| Commerce | 15.3 | 69.6 | 30.4 | 14.7 | 63.3 | 36.7 | 16.9 | 56.5 | 43.5 | 17.2 | 55.5 | 44.5 |
| Finances, assurances et immeuble | 3.5 | 54.3 | 45.7 | 4.2 | 48.6 | 51.4 | 5.4 | 39.0 | 61.0 | 5.4 | 39.2 | 60.8 |
| Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 19.5 | 40.7 | 59.3 | 23.7 | 42.4 | 57.6 | 29.3 | 39.6 | 60.4 | 32.1 | 38.5 | 61.5 |
| Administration publique et défense nationale | 7.5 | 82.1 | 17.9 | 7.4 | 74.5 | 25.5 | 7.6 | 63.1 | 36.9 | 7.6 | 60.2 | 39.8 |
| Activités non précisées | 2.5 | 73.5 | 26.5 | 7.9 | 55.8 | 44.2 |  |  |  |  |  |  |
| Toutes professions |
| **QUÉBEC** | **1961** | **1971** | **1981** | **1986** |
| Hommes et femmes | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F |
| Toutes activités | 100 | 719 | 27.1 | 100 | 66.7 | 33.3 | 100 | 60.7 | 39.3 | 100 | 58.4 | 41.6 |
| Agriculture | 7.4 | 88.1 | 11.9 | 3.4 | 79.5 | 20.5 | 2.6 | 72.9 | 27.1 |  |  |  |
| Autres primaires | 4.0 | 97.9 | 2.1 | 2.3 | 96.4 | 3.6 | 2 | 93.4 | 6.6 | 1.8 | 89.8 | 10.2 |
| Industrie manufacturière | 26.4 | 75.3 | 24.7 | 23.1 | 73.9 | 26.1 | 22.4 | 70.5 | 29.5 | 19.9 | 69.6 | 30.4 |
| Construction | 7.2 | 97.9 | 2.1 | 5.5 | 96.1 | 3.9 | 5.2 | 91.4 | 8.6 | 5.4 | 89.1 | 10.9 |
| Transports, communications et autres services publics | 9.1 | 86.7 | 13.3 | 7.9 | 84.4 | 15.6 | 8.2 | 77.9 | 22.1 | 7.6 | 77.7 | 22.3 |
| Commerce | 14.0 | 74.7 | 25.3 | 13.6 | 69.4 | 30.6 | 16.4 | 60.9 | 39.1 | 17.5 | 59.1 | 40.9 |
| Finances, assurances et immeuble | 3.5 | 58.7 | 41.3 | 4.2 | 5Z6 | 47.4 | 5.1 | 40.2 | 59.8 | 5.3 | 39.7 | 60.3 |
| Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels | 19.8 | 42.3 | 57.7 | 24.1 | 45.3 | 54.7 | 30.5 | 42.3 | 57.7 | 32.6 | 40.9 | 59.1 |
| Administration publique et défense nationale | 5.6 | 83.1 | 16.9 | 6.5 | 76.9 | 23.1 | 7.5 | 64.7 | 35.3 | 7.4 | 61.7 | 38.3 |
| Activités non précisées | 2.9 | 70.9 | 29.1 | 9.6 | 55.7 | 44.3 |  |  |  |  |  |  |

Source : Statistique Canada — Catalogues 99-522 (1961) ; 94-736 (1971) ; 92-923 (1981) ; Tableaux : LF86B04- LF86B05 (1986). Dans chaque activité économique mentionnée : T= pourcentage total des hommes et des femmes ; H= % de la part des hommes ; F= % de la port des femmes.

1. Cet article est tiré de deux études spécifiques portant sur cette question : 1) Monique De Sève (1987). "Éléments d'analyse sur l'articulation du travail salarié et du travail domestique" Examen de synthèse comme exigence partielle au doctorat en sociologie, (Direction : Louise Vandelac), Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie. 2) Monique De Sève, Ghislaine Lapierre (1985). Rapport de recherche sur la restructuration du marché canadien et québécois du travail, (sous la direction de Céline Saint-Pierre), Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Groupe de recherche sur l'emploi et les nouvelles technologies. 309 pages. Ce rapport a été rédigé grâce au soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines et du Siège social de l'Université du Québec. Une mise à jour de ce dernier à l'aide des données du recensement de 1986 a été rendue possible grâce à une subvention de recherche de la Fondation Desjardins dont bénéficie actuellement l'auteure du présent article et grâce aussi au soutien financier des Actions structurantes du Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Science. [↑](#footnote-ref-1)
2. À titre d'exemple, l'étude de Jac-André Boulet et de Laval Lavallée s'inscrit dans ce type d'analyse. Ces auteurs bien que reconnaissant l'incidence de la division des tâches familiales dans l’accès des femmes au marché du travail, orientent leur analyse davantage en exposant divers aspects caractéristiques du développement économique ayant marqué l'entrée des femmes en emploi. Voir : Jac-André Boulet et Laval Lavallée (1984), L'évolution de la situation économique des femmes. Une étude préparée pour le Conseil économique du Canada, Canada : Ministre des Approvisionnements et Services Canada. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir par exemple : Patricia Bouillaguet-Bemard, Annie Gauvin (1986), "Le travail des femmes dans la crise en France" Pénurie d'emploi et flexibilité du travail, dans : Économies et sociétés : Paris-Montréal : publié avec le concours du CNRS et du LABREV (UQAM) - PUG. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les divers cahiers de recherche du groupe d'étude de l'APRE, "Atelier/ production/Reproduction publiés en France au cours de ces dernières années s'inscrivent directement dans ce courant d'analyse. [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir : Marie-Agnès Barrere-Maurisson (1986). "Division sexuelle du travail, famille et rapport salarial", dans : APRE, Atelier/Production/Reproduction, Division sexuelle du travail, famille et rapport salarial, Paris : publié avec le concours du Centre National de la recherche scientifique dans le cadre du PIRTTEM. Cahiers n° 6. [↑](#footnote-ref-5)
6. Louise Vandelac (1986), "L'économie des femmes", dans : Cahiers de recherche sociologique. Des femmes dans les sciences, Montréal : Université du Québec à Montréal. [↑](#footnote-ref-6)
7. Reprenons à ce sujet les commentaires que tenaient Jac-André Boulet et Laval Lavallée : "Le trait peut-être le plus marquant de l'évolution du marché canadien du travail au cours des trois dernières décennies a été l'augmentation continue du nombre de femmes au sein de la population active", (Boulet, Lavallée, 1984 : VII). Nous retrouvons un constat semblable dans une autre étude très récente du Conseil économique du Canada. Ce document indique que selon une étude des Nations-Unies en 1985, "...60% de la croissance de la population active en Europe et en Amérique du Nord depuis 1960 est due à l'entrée des femmes sur le marché du travail". Voir : "Les femmes et les nouvelles technologies", dans : Conseil économique du Canada (1987), Innovations, emplois, adaptation, Canada : Ministre des Approvisionnements et Services Canada p. 147. En fait, l'analyse de la croissance de la population active féminine du Québec indique que la courbe décennale des effectifs féminins ne marque aucun temps d’arrêt à partir de 1941. Voir : Augmentation de la population active, Québec 1941-1971, Recensement du Canada 1971, Vol III, Part. I, Catalogue 94-702, Tableau 1. [↑](#footnote-ref-7)
8. En 1943, pour la première fois depuis l'apparition des entreprises manufacturières, l'industrie textile au Québec n'occupe plus la première place ; dorénavant le fer et ses dérivés constituent les principaux débouchés sur le marché du travail (industrie de guerre, développement de la Côte Nord). [↑](#footnote-ref-8)
9. Voir : Collectif (Juge Rosalie Silberman Abella, Commissaire) (1984), Égalité en matière d'emploi. Rapport d'une Commission royale, Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services Canada, p. 61. Statistique Canada (1984), La femme dans le monde du travail. Dans ce dernier document, nous pouvons lire d'ailleurs : "Ces femmes, qui étaient alors à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine, ont accédé au marché du travail en nombre sans précédent. Par conséquent (en 1981) les femmes actives de 25 à 34 ans comptaient pour une proportion beaucoup plus importante qu’en 1971, soit 28%". [↑](#footnote-ref-9)
10. La croissance du secteur tertiaire, fort perceptible déjà dès la fin du XIXe siècle, se poursuit tout au long du XXe siècle, étant même presqu'ininterrompue. La nouvelle vague d'optimisme faisant suite au second conflit mondial entraîne la "rationalisation" des économies nationales et active par conséquent le processus de transformation de ces dernières. Cette rationalisation des économies est elle-même conséquente à deux phénomènes. D'une part, au renforcement de la structure industrielle et d'autre part, à l'accroissement de la taille des entreprises qui s'ensuivit. Les activités de distribution des produits industriels se diversifient et se ramifient entre représentants, grossistes, importateurs et exportateurs. Ceci ajouté à la croissance de l'industrie automobile qui favorise l'émergence d'une variété de services (réparation, vente, financement des stations services, etc.). Des fonctions prennent un grand essor (les tâches reliées à l'entreprise, telles l'ingénierie, les travaux d'analyse et ceux de la recherche en sont des exemples). De même, des experts en fiscalité, en finance, en droit et en sciences sociales sont de plus en plus en demande. Voir : Alfred Cossette (1982), La tertiarisation de l’économie québécoise, Chicoutimi : Editions Gaétan Morin. 55. [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir : Conseil économique du Canada (1976), Des travailleurs et des emplois, Une étude du marché du travail au Canada, Canada : CEC. [↑](#footnote-ref-11)
12. Conseil économique du Canada (1987), Innovations, emplois, adaptations, op. cit. p. 148. Dans une autre étude, on signalait qu'une hausse spectaculaire du nombre de femmes (sans qu'il soit fait mention de leur statut civil cependant) entreprenant une carrière nécessitant des études postsecondaires a été enregistrée. "Dans les domaines de la médecine, du droit, des affaires, de l’administration publique et de la programmation informatique, l'augmentation des effectifs féminins a été particulièrement remarquable". Voir : Jac-André Boulet, Laval Lavallée, L'évolution de la situation économique des femmes, op. cit. p. vii. [↑](#footnote-ref-12)
13. Jac-André Boulet, Laval Lavallée (1984), *L'évolution de la situation économique des femmes, op. cit*. p. 2. Trois causes possibles selon eux expliquent ce phénomène: soit que les femmes aient décider de reporter la naissance des enfants, soit qu'elles aient décidé tout simplement de ne pas en avoir, ou encore qu’elles aient des enfants à l'école. [↑](#footnote-ref-13)
14. Manon Corneillier (1988), "De 1981 à 1986 au Canada, Plus de 90% des nouveaux emplois sont allés aux femmes", dans : Le Devoir, Montréal. À noter que cette tendance avait été elle-même observée en 1981 dans l'étude précitée de Jac-André Boulet et de Laval Lavallée. [↑](#footnote-ref-14)
15. Louis Maheu, Henri Beauchemin, "Les sociologies de la technologie : des trouvailles certaines et de nombreux problèmes", dans : Conseil de la science et de la technologie (sous la direction de Paul Bernard et Édouard Cloutier) (1987), Sciences sociales et transformations technologiques. Les actes d’un colloque. Québec : Document no 87.02. 93. [↑](#footnote-ref-15)
16. Collectif (Juge Rosalie Silberman Abella, Commissaire), Égalité en matière d’emploi, op. cit. p. 62. Conseil économique du Canada (1976), Des travailleurs et des emplois, op. cit. p. 79 ; Jac-André Boulet, Laval Lavallée (1984), L'évolution de la situation économique des femmes, op. cit. p.5. [↑](#footnote-ref-16)
17. Louise Vandelac (avec la collaboration de Anne Gauthier), "Problématique, ce travail domestique...", dans : Louise Vandelac (en collaboration avec Diane Belisle, Anne Gauthier et Yolande Pinard) (1985), Du travail et de l'amour, Montréal: Editions Saint-Martin. Cette affirmation se base de plus sur les données statistiques de la répartition par sexe de la main-d'oeuvre âgée de 15 ans et plus, au Québec, de 1911 à 1981. Nous observons, en effet l'importance des variations de la part de l'emploi des femmes dans certains grands groupes professionnels. À titre d'exemple, dans le groupe "employés" (bureaux, services, transports et communications), la proportion des femmes par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre dans cette catégorie varia grandement, au cours de la période 1911-1941 : (1911: 48.8%; 1921 : 62.4%; 1931 : 51.5%; 1941 : 54.1%). Voir: Gérald Bernier, Robert Boily (avec la participation de Daniel Salée) (1986), Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours, Montréal : ACFAS, Collection dirigée par le GRETSE, Politique et Économie, p. 204. [↑](#footnote-ref-17)
18. Patricia Bouillaguet-Bernard, Annie Gauvin, "Le travail des femmes dans la crise en France", dans : Économies et sociétés. Pénurie d'emploi et flexibilité du travail, loc.cit. p. 104. [↑](#footnote-ref-18)
19. Voir: "Les femmes et les nouvelles technologies", dans: Conseil économique du Canada, (1987), *Innovations, emplois, adaptations, op. cit*. p. 155. Par ailleurs, dans son ouvrage Les femmes à temps partiel, Julie White mentionne qu'au Canada, en 1981, 80% des travailleurs à temps partiel du secteur tertiaire étaient composés de femmes œuvrant particulièrement au niveau de deux activités économiques: 1) les services sociaux, culturels, commerciaux et personnels; 2) le commerce. En fait, le travail à temps partiel n'a cessé d'augmenter depuis ces dernières années et ce sont surtout des femmes qui ont comblé les postes, à temps partiel. Voir: Julie WHITE (1983), Les femmes et le travail à temps partiel, Canada : Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. 35. [↑](#footnote-ref-19)
20. Le cas de l'American Téléphone & Telegraph dont nous entretient Hélène David révèle les multiples aspects entourant les pratiques de travail discriminatoires : mise en œuvre d'une politique de ségrégation sexuelle systématique les confinant dans un nombre restreint d'emplois faiblement qualifiés ; politiques, méthodes et techniques discriminatoires de recrutement, de sélection, d'embauche et de promotion, etc. Voir : Hélène David (1986), Femmes et emploi le défit de l'égalité, Montréal : IRAT - Presses de l'Université du Québec. 26 à 33. [↑](#footnote-ref-20)
21. Idem p. 77. [↑](#footnote-ref-21)
22. Voir : Marie-Agnès Barrère-Maurisson, Françoise Battagliola-Bedos, "Cycle d'activité des femmes et Cycle de vie familiale", dans : Centre lyonnais d'études féministes, (1984), Les femmes et la question du travail, Lyon : Presses universitaires de Lyon (avec le concours du CNRS). [↑](#footnote-ref-22)
23. En fait, Barrère-Maurisson et Battagliola-Bedos s'opposent à l'utilisation de la notion de temps d'une manière isolée, car à leur avis ce type d'approche entraîne une autonomisation du rapport des femmes au travail et la considération de composantes "essentiellement et intrinsèquement liées " à leur sexe. Idem p. 121. [↑](#footnote-ref-23)
24. Martine Chaudron, Michèle Ferrand, Liliane Kandel et Nadja Ringart dans un article s'intitulant "Féminisme et analyses du travail des femmes", émettent quelques critiques concernant ces études en mentionnant leur absence de discernement entre le travail des femmes et le travail en général plus proche de l'organisation sociale masculine. Idem, "Féminisme et analyses du travail des femmes", dans : Centre lyonnais d'études féministes, (1984), Les femmes et la question du travail, op.cit. [↑](#footnote-ref-24)
25. Danielle Chabaud-Rytcher, Dominique Fougeyrollas-Schwebel (1985), Françoise Sonthonnax, Espace et temps du travail domestique, Paris : Éd. du Méridien Klincksieck Collection Réponses sociologiques, 1985. [↑](#footnote-ref-25)
26. Voir Benston dans : Denyse Baillargeon, 'Toutes les femmes sont d’abord ménagères. L'articulation du travail domestique des femmes et du salaire des femmes", dans : Cahiers d'histoire, (1985), Montréal : Université de Montréal, Département d’histoire, vol. VI, n° 1. ; Andrée Michel, Ewart Kenneth, (1978), Les femmes dans la société marchande, Paris : Presses universitaires de France. [↑](#footnote-ref-26)
27. Monique Haicault (1980), "Sexe, salaire, famille", dans : La famille en question, France : Nouvelle série, Tome XVI, Annales publiées par l'Université de Toulouse - Le Mirail. 44-45. [↑](#footnote-ref-27)
28. Voir : Dominique Gaucher, (1983), Le maternage mal salarié, travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier, Montréal : Les presses de l’Université de Montréal. [↑](#footnote-ref-28)
29. Voir : Collectif, (Juge Rosalie Silberman Abella, Commissaire), Égalité en matière d'emploi, op.cit. pp.73 à 76. [↑](#footnote-ref-29)
30. De manière plus précise, nous avons utilisé la nomenclature des postes de travail utilisée par Statistique Canada, dans le recensement de 1961. Dans le domaine des grands groupes professionnels, les catégories se sont affinées de 1961 à 1971 et de nouveau entre 1971 et 1981. C'est pourquoi, afin de rendre possible la comparaison de l'évolution de l'emploi féminin de 1961 à 1986, nous avons effectué certains recoupements conformes aux grandes classifications du recensement de 1961. [↑](#footnote-ref-30)
31. Spécifions que tous les sous-groupes professionnels compris dans ces grands groupes occupationnels n'ont pas nécessairement un contenu de tâches de type domestique. À plusieurs égards cependant, il est possible d'effectuer des rapprochements, de comparer les tâches propres à ces groupes avec des contenus de tâches domestiques et d'y apercevoir certaines similitudes. Pour parvenir à une démonstration plus précise à cet effet, une analyse systématique du contenu de tâches de chaque sous-groupe professionnel s'impose. Mais dans le cas du présent article, notre préoccupation vise surtout à énumérer certaines caractéristiques particulières des fonctions propres aux grands groupes professionnels de type tertiaire. [↑](#footnote-ref-31)
32. Les statistiques mentionnées dans cet article proviennent des données contenues dans les trois recensements de 1961, 1971 et 1981. Voir : Statistique Canada, Tableau 1, "Répartition numérique et proncentuelle de la main-d'œuvre et des salariés âgés de 15 ans et plus, classes suivant la division professionnelle par division industrielle et par sexe, Canada 1961 ; Idem, Tableau 17, "Nombre et pourcentage de la main-d'oeuvre âgée de 15 ans et plus dans chaque division professionnelle par division industrielle et le sexe. Canada et régions, 1961. Catalogue 99-522 ; Idem, Tableau 7, "Population active de 15 ans et plus selon le grand groupe professionnel par division d'activité économique et sexe", Canada et provinces, 1971. Catalogue no. 94-736 ; Idem, Tableau 1, "Répartition absolue et en pourcentage de la population active de 15 ans et plus selon le grand groupe professionnel et le sexe, par division d'activité économique", Canada et provinces, 1981. Catalogue 92-923. Quant aux données de 1986, elles proviennent de : Statistique Canada (1988), Recensement 1986, Totalisations sommaires. Population active, mobilité et scolarité. Canada. Tableau - LF86B04 - Canada/Québec - "Population active de 15 ans et plus selon les grands groupes de professions (d'après la classification de 1980) et le sexe, 1986 - données- échantillon (20%) - Tableau LF86B05 - Canada/Québec - Population active de 15 ans et plus selon les divisions d'industries (d'après la classification de 1980 - les activités "indéterminées ou imprécises" étant réparties entre les divisions d'industries) et le sexe, 1986 - données-échantillon (20%). [↑](#footnote-ref-32)
33. La répartition de la population active par sexe a été calculée de la façon suivante. Nombre d'unités femmes (et/ou d'hommes) X 100, divisé par le nombre d'unités total = x% de la main-d'oeuvre constituée de femmes.

 Pour calculer le % de main-d'oeuvre féminine et masculine par catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité, nous avons additionné le nombre d’unités femmes et le nombre d'unités hommes, divisé le résultat par le nombre total d'unités (main-d'oeuvre active féminine et masculine) et multiplié par 100. Prendre note qu’une méthode de calcul statistique analogue a été utilisée dans le cas du Québec comme dans celui du Canada. [↑](#footnote-ref-33)
34. Margaret Glogau, (1984), "L'informatisation des bureaux ; vers une structure de travail pour le femmes plus hiérarchisée ou plus démocratique". Mémoire de D.E.A. (premiers chapitres d’une thèse en préparation), France : Ecole des hautes études en sciences sociales. 18. [↑](#footnote-ref-34)
35. Voir : Jeannine David-McNeil, (1984), "L'évolution de la condition économique de la main-d'oeuvre féminine canadienne", Montréal : Présentation au colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail. [↑](#footnote-ref-35)
36. En fait, selon l'étude de Jac-André Boulet et de Laval Lavallée, la tendance des femmes s'orientant vers les professions à majorité féminine et à rester de plus sur le marché du travail sera encore plus manifeste. Aussi notent-ils : "Le taux de roulement de main-d'oeuvre dans ces professions pourrait donc être plus faible à l'avenir, ce qui pourrait amener certaines femmes désireuses de travailler à s'orienter vers d'autres professions". Jac-André Boulet, Laval Lavallée, (1984), L'évolution de la situation économique des femmes, op. cit. p. 18. Pour sa part, le modèle québécois de prévision par profession prévoit que le personnel administratif connaîtra une croissance inférieure à la moyenne d'ici 1993 (croissance annuelle de 1.4% par rapport à une croissance globale de l'emploi de 1.9%, au cours de la période 1985-1993). Certaines occupations seront particulièrement touchées, notamment les dactylos et les teneurs-euses de livres. Cette faible croissance est imputable en grande partie à la diffusion de la micro-informatique. La croissance de l'emploi chez les secrétaires sera aussi beaucoup plus faible d'ici 1993. Le Conseil économique du Canada en arrive à des constations semblables puisqu’il affirmait dans une étude récente, que d'ici 1995, l'emploi diminuera considérablement dans le travail de bureau suite à l'implantation de technologies informatiques ; un secteur de travail, comme nous venons de l'observer, dans lequel se concentre un grand nombre de femmes. Voir : Pierre Béland, Louis Delagrave, Luc Parent (1988), Les perspectives professionnelles du Québec 1985-1993 Modèle québécois de prévision par profession, Québec : Les Publications du Québec. 10. Conseil économique du Canada (1987), Innovations, emplois, adaptations, op. cit. p. 149. [↑](#footnote-ref-36)
37. Voir : Statistique Canada, "Population de 15 ans et plus ayant travaillé à temps plein (entre 49 et 52 semaines) par sexe et occupations détaillées en 1970 et 1980. (Données non publiées fournies par Statistique Canada). [↑](#footnote-ref-37)
38. Francine Descarries-Bélanger, (1980), L'école rose... et les cols roses, Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin. [↑](#footnote-ref-38)
39. Collectif, (Juge Rosalie Silberman-Abella), (1984), Égalité en matière d'emploi, op. cit. p. 73. [↑](#footnote-ref-39)
40. Statistique Canada, (1984), La femme dans le monde du travail, op. cit. [↑](#footnote-ref-40)
41. Collectif (Juge Rosalie Silberman-Abella, Commissaire), (1984), *Égalité en matière d’emploi, op.cit*. p. 73. [↑](#footnote-ref-41)
42. Statistique Canada, (1984), La femme dans le monde du travail, op. cit. [↑](#footnote-ref-42)
43. Collectif, (Juge Rosalie Silberman-Abella), (1984), *Égalité en matière d’emploi, op.cit*. p. 72. [↑](#footnote-ref-43)
44. Idem p. 77. Par ailleurs, pour un aperçu des objets, méthodes et problématiques de recherches sur la question précise de l'évaluation sociale des technologies voir : Collectif (Textes réunis et publiés sous la direction de Diane Tremblay) (1987), Diffusion des nouvelles technologies Stratégies d'entreprises et évaluation sociale, Montréal : Interventions économiques, Les Editions Saint-Martin. [↑](#footnote-ref-44)
45. Idem p. 72. [↑](#footnote-ref-45)